



M I G A D O

Migrateurs Garonne Dordogne

**RESTAURATION DU SAUMON ATLANTIQUE SUR LE BASSIN DE LA
DORDOGNE : SUIVIS DES HABITATS ET DU RECRUTEMENT
NATUREL
ANNEE 2015.**

LPECHD15-LSTEMP15

Etude financée par :

- L'Union Européenne
- L'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- La Région Limousin
- Le Conseil Général de la Corrèze
- L'ONEMA
- La FNPF

David CLAVE



RESUME

Cette année encore, les géniteurs qui ont réussi à atteindre les frayères et à se reproduire sont en nombre insuffisant pour assurer la pérennité de la population sans soutien des effectifs. De plus, des problèmes subsistent pour accéder aux zones de reproduction et moins de la moitié des saumons qui pénètrent l'axe Dordogne parviennent sur l'amont du bassin.

Néanmoins, les suivis des zones non-alevinées ont permis de caractériser la productivité de la reproduction naturelle. Les échantillonnages par pêches électriques ont mis en avant pour 2015 des résultats mitigés mais permettant d'être optimiste. **Il s'est avéré que les habitats amont où l'enjeu pour le saumon est le plus fort (Dordogne et Maronne) sont de meilleure qualité et plus productifs depuis 2008 avec l'application de « la convention éclusée » (Epidor, EDF, AEAG, Etat) mais particulièrement lorsque aucune éclusée n'est réalisée durant la période de vulnérabilité des salmonidés.**

La qualité des habitats dulçaquicoles pour le saumon est d'une importance capitale pour la réussite du plan de restauration sur la Dordogne. Les habitats doivent être accessibles et de qualité, afin de permettre l'accomplissement du cycle biologique du saumon atlantique naturellement. C'est pourquoi la reconquête d'habitats à haute valeur biologique, en réduisant autant que nécessaire l'impact de l'hydroélectricité sur le milieu ou en restaurant des zones de reproduction et de grossissement des juvéniles, est un challenge d'envergure, qui se doit d'être mené à bien pour l'avenir de la population de saumon atlantique et de la rivière Dordogne.

Mots clés : saumon atlantique, reproduction naturelle, bassin Dordogne.

SOMMAIRE

RESUME	I
SOMMAIRE.....	II
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	III
INTRODUCTION.....	1
1 ZONE D’ETUDE.....	2
2 HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT	4
3 TEMPERATURES SUR LE BASSIN	6
4 LIBRE CIRCULATION SUR LE BASSIN.....	8
4.1 FRANCHISSEMENT DES OBSTACLES DU BERGERACOIS	9
4.2 FRANCHISSEMENT DES OBSTACLES AMONT	10
4.2.1 <i>La Corrèze</i>	10
4.2.2 <i>La Bave et la Cère</i>	10
5 SUIVI DU RECRUTEMENT NATUREL PAR PECHEES ELECTRIQUES	11
5.1 OBJECTIFS.....	11
5.2 MOYENS MIS EN ŒUVRE.....	11
5.3 ECHANTILLONNAGE : SITES PROSPECTES ET TECHNIQUE.....	11
5.4 RESULTATS	12
5.4.1 <i>Dordogne</i>	12
5.4.2 <i>La Maronne</i>	19
5.4.3 <i>La Souvigne</i>	26
DISCUSSION ET CONCLUSION.....	27
BIBLIOGRAPHIE.....	28
ANNEXES	30

TABLE DES ILLUSTRATIONS

<i>Figure 1 : Zones à enjeu pour le saumon atlantique sur la Garonne (fonds de carte Epidor).</i>	2
<i>Figure 2 : Courbe du débit journalier (Qjm) et histogramme du débit mensuel de la Dordogne à Argentat en 2015 (source : Banque Hydro).</i>	4
<i>Figure 3 : Courbe du débit journalier (Qjm) et histogramme du débit mensuel (Qmm) de la Corrèze à Tulle en 2015 (source : Banque Hydro).</i>	4
<i>Tableau 1 : Caractéristiques des données annuelles de température sur 18 stations du bassin Dordogne.</i>	6
<i>Figure 4 : Distribution des températures annuelles sur les stations de mesure du bassin de la Vézère et de la Dordogne.</i>	7
<i>Figure 5 : Cartographie des obstacles à la migration sur le bassin versant de la Dordogne.</i>	8
<i>Figure 6 : Histogramme des effectifs de saumons comptés à Tuilières (ou à Mauzac en 2006, 2007 et 2008) en fonction du nombre d'années passées en mer.</i>	9
<i>Figure 7 : Localisation des sites prospectés par pêches électriques dans le cadre du suivi du recrutement de la reproduction naturelle.</i>	12
<i>Tableau 2 : Chronique de l'effort d'échantillonnage annuel sur la Dordogne (zone non-repeuplée).</i>	13
<i>Tableau 3 : Taille moyenne des salmonidés échantillonnés en 2015 dans la Dordogne en zone non-repeuplée (salmonidés nés en 2015, dits 0+).</i>	13
<i>Tableau 4 : Indices d'abondance en salmonidés calculés sur les radiers prospectés (2002-2015).</i>	15
<i>Figure 8 : Chronique d'abondance en salmonidés 0+ sur les radiers « historiques » de 2002 à 2005 (barres hachurées) et sur tous les radiers de 2006 à 2015 (barres pleines).</i>	16
<i>Figure 9 : Indicateur du recrutement (ou abondance relative) en salmonidés pour 100 frayères sur le tronçon « barrage du Sablier-Saulières ».</i>	17
<i>Tableau 5 : Chronique de l'effort d'échantillonnage annuel sur la Maronne (Mar1 le site référence).</i>	19
<i>Tableau 6 : Effectifs et tailles moyennes des saumons atlantiques échantillonnés en 2015 dans la Maronne en zone non-repeuplée</i>	20
<i>Tableau 7 : Effectifs et tailles moyennes des truites fario échantillonnées en 2015 dans la Maronne en zone non-repeuplée.</i>	20
<i>Figure 10 : Histogramme des densités de salmonidés 0+ pour les stations de l'axe Maronne.</i>	21
<i>Tableau 8 : Chronique des densités de juvéniles relevées sur les stations de pêche de la Maronne.</i>	22
<i>Figure 11 : Histogramme des densités de salmonidés 0+ pour la station du Pont de l'Hospital (Mar1) de 2002 à 2015.</i>	23
<i>Figure 12: Chronique de l'évolution des densités de salmonidés 0+ et du nombre de frayères au pont de l'Hospital (Mar 1) de 2002 à 2015.</i>	24
<i>Figure 13: Chronique de l'évolution du nombre de frayères comptabilisées dans la Maronne 2000 à 2015.</i>	24
<i>Figure 14 : Indicateur de recrutement des salmonidés (densités truites et saumons) sur la station du pont de l'Hospital pour 100 frayères comptabilisées sur la Maronne (2002 à 2015).</i>	25
<i>Tableau 9 : Taille moyenne des truites fario, des saumons atlantiques et lamproies marines échantillonnés en 2015 dans la Souvigne au pont de Chadiot (SOU2).</i>	26
<i>Annexe 1 : Localisation des stations d'enregistrement de la température des cours d'eau classés axe bleu.</i>	31
<i>Annexe 2 : Courbes de températures.</i>	32

INTRODUCTION

La restauration du saumon atlantique dans le bassin de la Dordogne passe par un soutien de la population grâce aux alevinages. Son maintien ne peut être envisagé à court terme et avec les effectifs actuels sans repeuplement. Cependant, chaque année, des géniteurs se reproduisent naturellement sur la partie amont accessible du bassin. Cette production naturelle contribue au maintien de la population et à son accroissement. Actuellement, elle est limitée par de multiples pressions environnementales. Un des enjeux forts du plan de restauration du saumon atlantique est d'améliorer la qualité des habitats à salmonidés pour en optimiser la production et continuer d'amplifier la contribution de la reproduction naturelle aux effectifs de saumons migrant sur le bassin.

Toutes les actions menées pour l'amélioration de la qualité du milieu bénéficient au plan de restauration du saumon atlantique et réciproquement. Les actions portées par Migado dans le cadre de la restauration de l'espèce sont de natures diverses. En complément du soutien des effectifs, les suivis biologiques, les relevés des paramètres physiques des cours d'eau, la veille concernant la libre circulation et l'impact des régimes hydrauliques sur les différents stades biologiques du saumon sont autant d'opérations qui permettent d'acquérir des données essentielles à la connaissance de l'espèce sur le bassin. De plus, ces données permettent de mieux comprendre les nuisances que l'espèce subit, les réponses à y apporter et les améliorations qui sont effectives.

Dans le présent rapport, seront présentées les données acquises lors des suivis biologiques ou des dispositifs de franchissement, mais également lors des suivis des conditions environnementales.

1 ZONE D'ETUDE

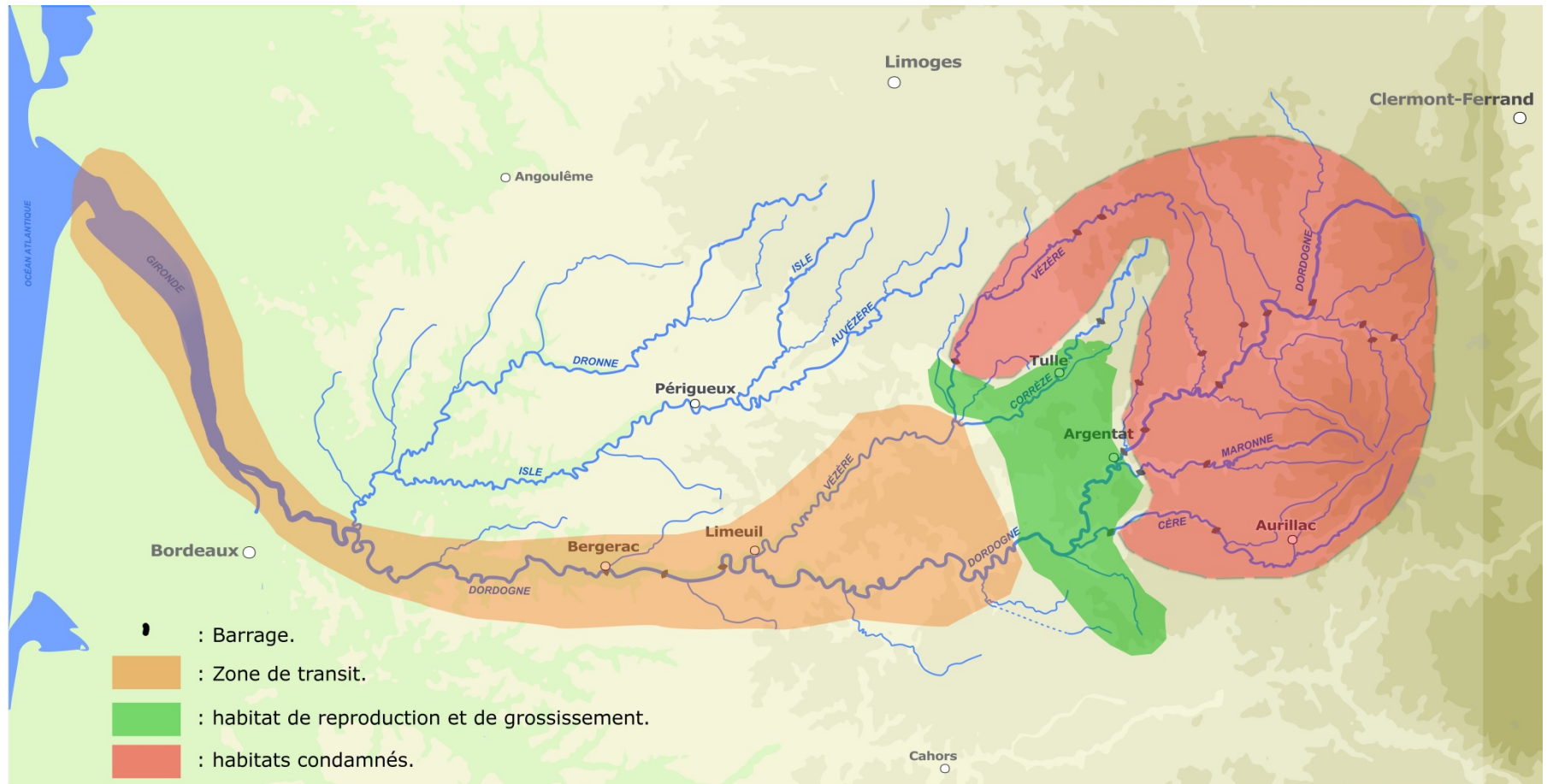


Figure 1 : Zones à enjeu pour le saumon atlantique sur la Garonne (fonds de carte Epidor).

Le bassin de la Dordogne (figure 1) abritait autrefois une multitude de zones propices à accueillir toutes les espèces de migrateurs et particulièrement le saumon atlantique. Ces zones se sont progressivement réduites avec la construction des barrages. Les habitats les plus amont (zone rouge) sont même aujourd'hui considérés comme définitivement condamnés pour l'espèce depuis la construction des grands barrages hydroélectriques. Les sous-bassins de la Dronne et de l'Isle ont un faible intérêt du fait de la multitude d'ouvrages à franchir avant de rejoindre les habitats les plus favorables.

Actuellement, l'aire où les enjeux sont majeurs pour le saumon atlantique (zone verte) s'étend sur une petite partie des sous-bassins Vézère/Corrèze/Cère/Bave et sur l'axe Dordogne. C'est dans cette zone et là uniquement que les minima requis en termes de sédiments, de température et de régime hydraulique sont réunis pour permettre l'accomplissement des phases dulcicoles du cycle biologique du saumon. Toutes ces zones ne présentent pas des caractéristiques optimales : certaines sont dégradées, d'autres sont difficilement accessibles ou subissent l'impact d'activités anthropiques. L'objectif des opérations mises en œuvre par le plan saumon est d'améliorer autant que nécessaire la fonctionnalité de ces zones. En effet, une productivité maximale des zones de reproduction et de croissance des juvéniles est essentielle pour la réussite du plan saumon.

Objectifs de qualité des zones de reproduction et de grossissement :

- Substrat benthique des cours d'eau meuble et majoritairement constitué de graviers et de galets ;
- Température conforme à la zonation truite (Huet) ;
- Pas d'éclusées ou de transparences lors des phases de vie précoces ;
- Maintien en eau maximal des zones de fraie et de grossissement.

Pendant, pour que les habitats de reproduction soient utilisés ou réellement productifs, les géniteurs doivent pouvoir les atteindre et les juvéniles les quitter pour rejoindre l'océan. La zone de transit (zone orange) est aussi fortement impactante sur la réussite du cycle biologique du saumon.

Objectifs de qualité de la zone de transit :

- Estuaire de qualité sans période d'anoxie ;
- Barrages équipés de dispositifs permettant le franchissement de plus de 90% des individus ;
- Dispositifs de franchissement entraînant un temps de blocage des individus inférieur à 5 jours ;
- Régime hydraulique approprié lors des périodes à enjeux.

2 HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT

L'aire prise en compte dans ces suivis est celle qui est colonisable par les saumons atlantiques adultes (c'est-à-dire qu'on ne considèrera que les tronçons des cours d'eau classés axe bleu). Deux stations sont représentatives de l'hydrologie de 2015 sur le bassin versant Dordogne : celle d'Argentat pour l'axe Dordogne et ses affluents ainsi que celle de Tulle pour l'axe Corrèze et ses affluents. Les figures ci-dessous représentent l'évolution des débits sur ces stations au cours de l'année calendaire.

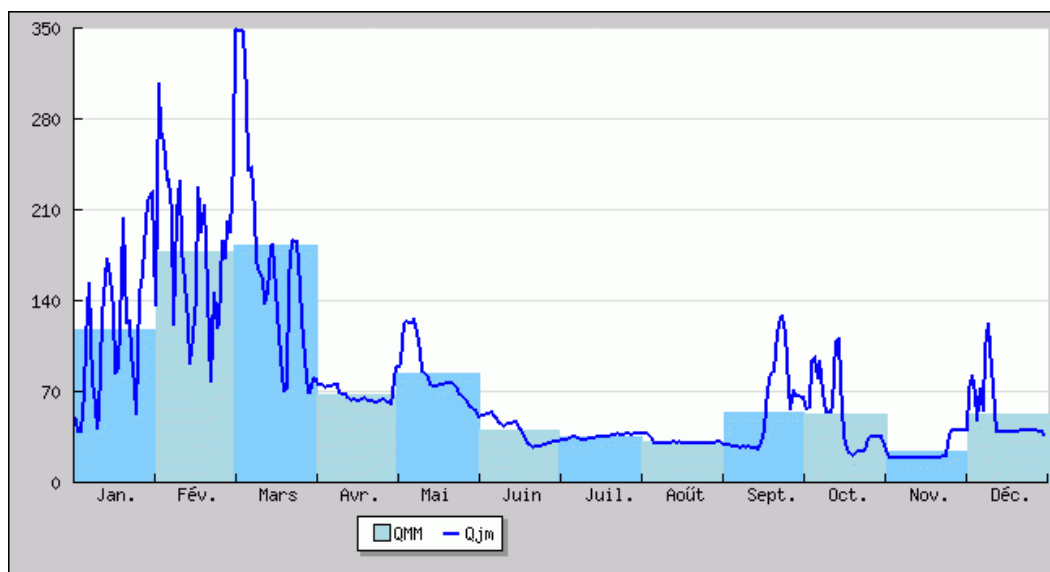


Figure 2 : Courbe du débit journalier (Qjm) et histogramme du débit mensuel de la Dordogne à Argentat en 2015 (source : Banque Hydro).

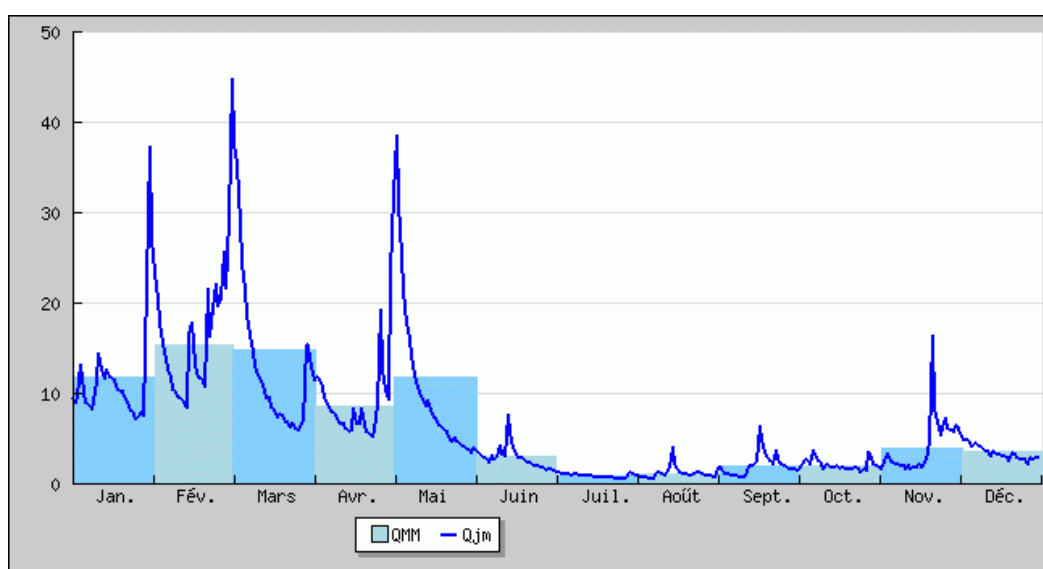


Figure 3 : Courbe du débit journalier (Qjm) et histogramme du débit mensuel (Qmm) de la Corrèze à Tulle en 2015 (source : Banque Hydro).

La courbe de débit moyen journalier sur la Corrèze (figure 2) dont le régime hydrologique est naturel et celle de la Dordogne (figure 1) dont le régime hydrologique est artificialisé du fait des barrages sont relativement similaires si l'on considère uniquement leur aspect général : c'est-à-dire période humide et période sèche. En effet, on remarque une similarité sur les périodes de forts débits. Par contre, on notera que les hausses et baisses de débit sont plus versatiles sur la Corrèze alors qu'un effet tampon est visible sur la Dordogne, cet effet fait même disparaître certaines petites hausses de débit. En termes de valeur absolue, le débit de la Dordogne est supérieur à celui de la Corrèze d'un facteur 7 à 10.

On remarque en 2015, un hiver relativement humide avec des débits soutenus et des épisodes de crue. De même au printemps, un petit épisode de crue a eu lieu pendant la période d'émergence des alevins de salmonidé. Pendant la période estivale, on remarquera des débits moyens corrects pour la Dordogne impactant peu les surfaces d'habitat. Par contre, dans la Corrèze, un étiage assez sévère est à noter.

3 TEMPERATURES SUR LE BASSIN

Migado dispose d'un réseau de suivi des températures des cours d'eau classés axe bleu (annexe1). Le tableau et la figure ci-dessous présentent les caractéristiques des températures annuelles relevées sur 18 stations, localisées sur la Dordogne et ses affluents.

Tableau 1 : Caractéristiques des données annuelles de température sur 18 stations du bassin Dordogne.

Statistique	Maronne TCC	Maronne	Souvigne	Dordogne - Argentat	Foulassard	Combejean	Dordogne - Peyriget	Ruisseau d'Orgues	Ménoire
Nb. d'observations	4380	4380	4380	4380	4380	4380	4380	4380	4380
Minimum	4,100	4,200	2,700	4,900	2,700	2,600	5,500	2,400	3,800
Maximum	16,600	19,400	20,700	16,900	20,800	21,200	20,500	21,700	19,100
1er Quartile	6,300	7,375	7,800	7,600	7,500	7,300	8,000	7,400	8,400
Médiane	9,700	11,400	11,800	11,300	11,400	11,200	12,400	11,529	11,800
3ème Quartile	13,200	14,400	14,700	14,000	14,700	14,500	15,766	14,904	14,300
Moyenne	9,798	11,266	11,466	10,873	11,270	11,181	12,176	11,359	11,515
Variance (n-1)	12,730	15,346	16,048	11,243	17,619	18,537	16,913	19,923	12,709
Ecart-type (n-1)	3,568	3,917	4,006	3,353	4,197	4,306	4,113	4,464	3,565

Statistique	Corrèze - Pont des Angles	Vimbelle	St Bonnette	Montane	Roanne	Corrèze - Poujol	Loyre	Vézère Saint Viance	Maumont
Nb. d'observations	4380	4380	4380	4380	4380	4380	4380	4380	4380
Minimum	-0,400	1,800	1,200	2,900	4,700	1,800	0,700	0,413	1,700
Maximum	24,700	21,600	22,500	21,700	22,700	24,200	20,800	24,884	21,300
1er Quartile	6,300	6,700	6,800	6,720	7,600	7,000	6,700	7,280	7,200
Médiane	10,500	10,800	11,200	11,100	12,200	11,900	11,300	12,621	11,800
3ème Quartile	14,200	14,400	14,800	14,700	16,000	16,600	14,900	17,768	15,600
Moyenne	10,579	10,832	11,008	10,985	12,059	12,078	11,053	12,710	11,549
Variance (n-1)	23,906	21,708	23,153	20,668	21,711	30,427	22,504	35,652	22,711
Ecart-type (n-1)	4,889	4,659	4,812	4,546	4,659	5,516	4,744	5,971	4,766

Les températures sont relevées toutes les 2 heures par une sonde autonome, ce qui représente 4380 enregistrements annuels pour chacun des sites.

Pour les salmonidés, il est important que les températures soient peu fluctuantes, fraîches mais pas négatives en hiver et jamais au-dessus de 25°C l'été. Les successions de journées chaudes au-dessus de 20°C sont également préjudiciables.

L'amplitude de distribution des températures annuelles est plus grande sur les cours d'eau à régime naturel que sur ceux à régime artificialisé. Les grands barrages qui réalimentent les cours d'eau avec de l'eau prise dans le fond des retenues permettent d'éliminer les températures extrêmes et de conserver une amplitude de valeur entre 4 et 17°C, contre 1 à 21-22°C pour les autres cours d'eau dans les parties amont. Par conséquent, la Maronne et de la Dordogne sont des habitats de tout premier ordre d'un point de vue thermique pour les salmonidés.

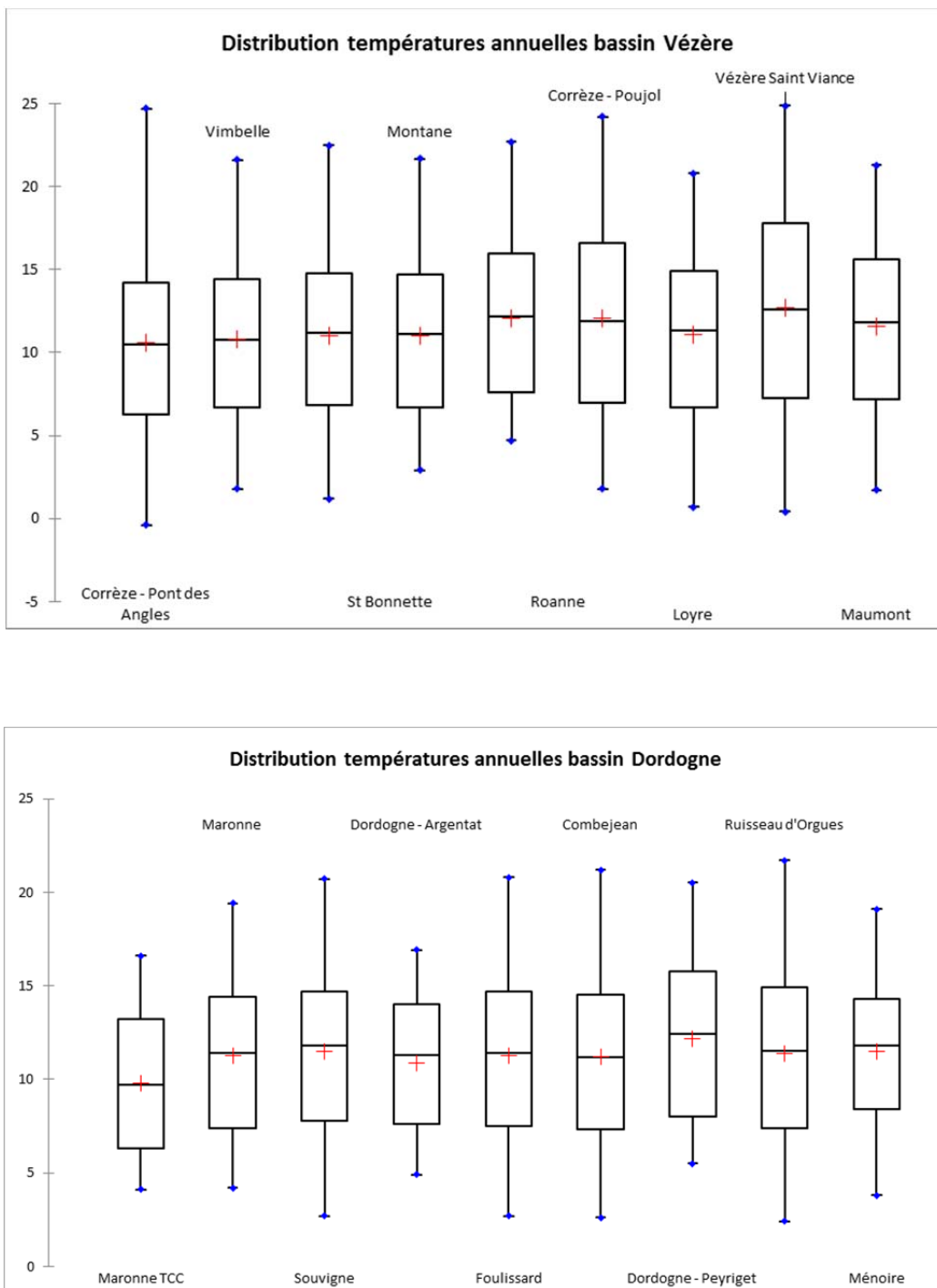


Figure 4 : Distribution des températures annuelles sur les stations de mesure du bassin de la Vézère et de la Dordogne.

4 LIBRE CIRCULATION SUR LE BASSIN

Deux types de suivi sont réalisés sur le bassin : les suivis par contrôle vidéo qui permettent de connaître les effectifs de poissons qui colonisent le bassin en fonction de l'espèce (rapport Migado) et les suivis de la fonctionnalité des passes à poissons sur l'amont. La carte ci-dessous présente les différents barrages sur le bassin ainsi que la zone inaccessible aux migrateurs pour cause de chutes ou de barrages infranchissables ou de l'accumulation de seuils. Nb : les seuils de Borg Warner sur la Corrèze, du Martinet sur la Bave ont été arasés.

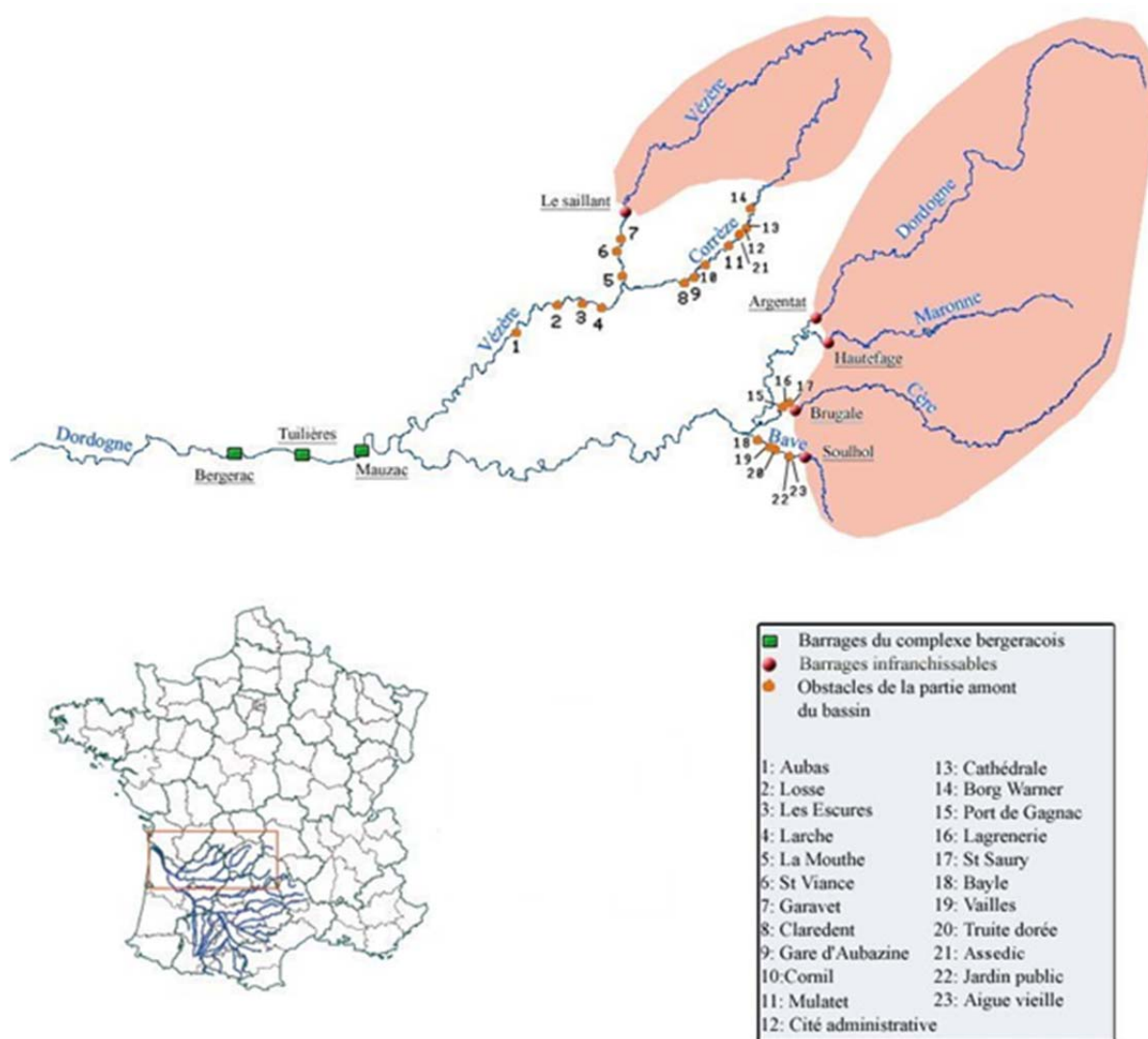


Figure 5 : Cartographie des obstacles à la migration sur le bassin versant de la Dordogne.

4.1 Franchissement des obstacles du Bergeracois

Les trois obstacles du Bergeracois constituent le premier filtre pour l'accès aux zones amont favorables pour la reproduction. La totalité des poissons qui ne franchissent pas ces obstacles sont perdus et ne participeront pas à la production de juvéniles. Deux des 3 obstacles sont suivis par des stations vidéo (tous les résultats sont disponibles et consultables dans le rapport Migado sur le suivi des migrations au niveau des stations de contrôle de Tuilières et Mauzac en 2015).

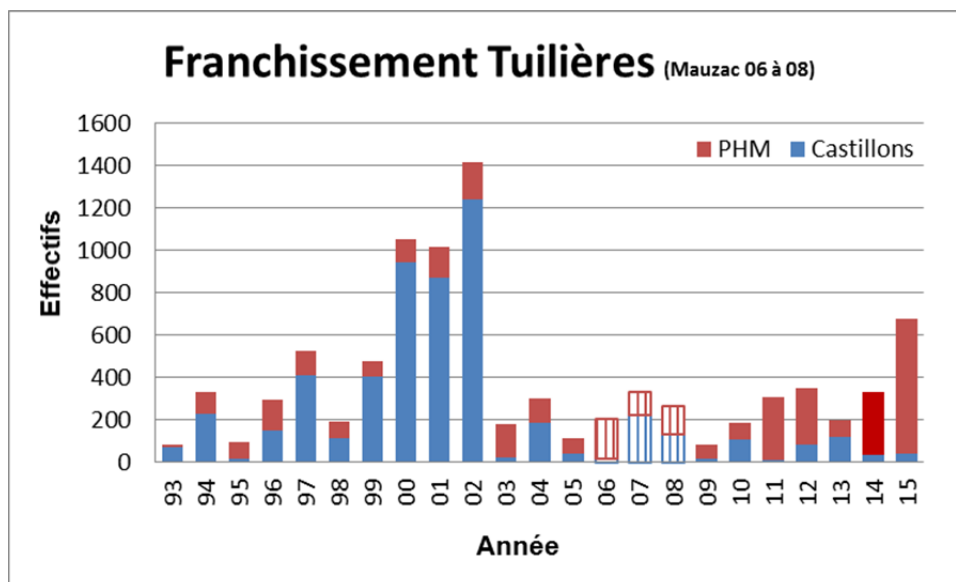


Figure 6 : Histogramme des effectifs de saumons comptés à Tuilières (ou à Mauzac en 2006, 2007 et 2008) en fonction du nombre d'années passées en mer.

En 2015, 674 saumons ont franchi l'ouvrage de Tuilières. Les comptages à Tuilières sont considérés comme un indicateur de référence pour la population de saumons de la Dordogne. Ce chiffre est l'un des plus élevés depuis le début du plan de restauration. Il est d'autant plus important que l'essentiel du contingent migrant est constitué de saumons PHM (plusieurs hivers de mer), c'est-à-dire des poissons de grande taille qui migrent tôt dans la saison. Ils donc sont bien adaptés aux conditions hydrologiques du bassin et aux distances à parcourir pour atteindre les zones de reproduction. Cependant, l'accès aux zones de fraie est conditionné par le franchissement de l'ouvrage de Mauzac. En 2015, l'estimation du taux de transfert Tuilières-Mauzac est inférieur à la moyenne généralement observée et donc, parmi 674 saumons dont 41 ont été conservés pour le centre de Bergerac, seulement 261 saumons ont été comptabilisés à l'amont de Mauzac, soit 41 % des individus. L'efficacité des passes à poissons des barrages de Bergerac et de Tuilières, n'est également pas de 100 %. Les seuls ouvrages du bergeracois bloquent à la montaison plus de la moitié des géniteurs de la population sauvage de saumons. Ces poissons sont alors perdus et ne contribueront pas au renouvellement de la population. **Il est essentiel pour l'accroissement et la durabilité de la population de saumon de la Dordogne, d'assurer l'accessibilité aux zones de fraie à un maximum de géniteurs. L'avenir de la population de saumon atlantique de la Dordogne est étroitement lié à une reproduction naturelle abondante et efficace.**

Dans les parties suivantes, l'analyse portera sur le recrutement des juvéniles de salmonidés issus de la reproduction naturelle. Les saumons échantillonnés à cet effet sont les progénitures des géniteurs ayant migré en 2014. On notera que cette année-là, les effectifs migrants étaient assez faibles : 94 individus seulement ayant franchi Mauzac.

4.2 Franchissement des obstacles amont

L'accessibilité aux zones de reproduction les plus favorables sur le bassin passe aussi par le franchissement de nombreux petits obstacles disséminés sur chacun des tributaires de la Dordogne. Les problèmes de franchissement sur ces obstacles sont souvent causés par un manque d'entretien des dispositifs par les propriétaires. Nb : la Dordogne est dénuée de seuil posant des problèmes de franchissement depuis l'amont de Mauzac jusqu'au pied des ouvrages infranchissables du Sablier et de Hautefage pour la Maronne.

4.2.1 La Corrèze

Des problèmes d'entretien n'ont été notés que sur les dispositifs de Gare d'Aubazines et de Cornil. Néanmoins, la position aval de ces sites pénalise sérieusement la migration sur cet axe, les habitats les plus favorables pour les salmonidés se trouvant en amont de Tulle.

4.2.2 La Bave et la Cère

Ces deux axes sont depuis longtemps identifiés comme posant des problèmes pour la circulation des migrateurs : à la dévalaison, principalement pour la Cère, et à la montaison pour la Bave. L'équipement des seuils de cet axe a permis de reconquérir près de 20 % du total estimé des habitats disponibles pour le saumon sur le bassin Dordogne depuis 2015. Si les nouveaux dispositifs sont opérationnels et entretenus, le plus ancien, le seuil de La Rouquette, n'est pas suffisamment entretenu pour assurer une bonne efficacité de franchissement.

5 SUIVI DU RECRUTEMENT NATUREL PAR PECHES ELECTRIQUES

5.1 Objectifs.

Les pêches électriques ont lieu fin août sur le bassin de la Dordogne. Ce contrôle des populations de juvéniles constitue un des éléments nécessaires à l'évaluation du programme de restauration. Il est un outil de référence sur le bassin de la Dordogne pour appréhender réellement le recrutement en milieu continental. Ces pêches sont localisées sur la zone non-repeuplée. Les sites prospectés se situent sur les axes Dordogne, Maronne et La Souvigne.

L'objectif des pêches 2015 était de poursuivre les investigations sur le recrutement naturel en relation avec l'activité de reproduction sur des cours d'eau fortement soumis aux éclusées (Dordogne et Maronne), et d'évaluer la qualité des habitats pour les juvéniles sur les cours d'eau à régime hydraulique naturel.

5.2 Moyens mis en œuvre

Ce suivi mobilise en tout 58 hommes-jours pour 6 journées de prospection. Le matériel utilisé dans l'étude est un « Héron » mis au point par la société DREAM ELECTRONIQUE (puissance de 4 kW) délivrant un courant continu. Pour atteindre les sites de pêche entre Argentat aval et Saulières, une embarcation à moteur est utilisée. Les pêches sur les affluents se déroulent de façon classique en accédant aux sites depuis la berge.

5.3 Echantillonnage : sites prospectés et technique

Les stations prospectées sont localisées dans la zone où aucun alevinage n'est pratiqué afin de favoriser la reproduction naturelle. Sur cette aire, 16 stations ont été choisies, localisées sur 3 cours d'eau : Dordogne (D0 à D8), Maronne (MAR 0-1-2-4-7) et Souvigne (SOU2) (figure 7).

Pour la Dordogne, dont la largeur est systématiquement supérieure à 50 mètres, la technique d'échantillonnage par points ou CPUE (capture par unité d'effort) est maintenant systématiquement utilisée sur le cours d'eau. Elle consiste à réaliser un certain nombre de posés d'électrode sur la plus grande surface possible de la station choisie, de façon aléatoire et à l'aide d'une seule électrode. Elle ne nécessite pas, contrairement à la traditionnelle méthode « De Lury » (méthode peu adaptée aux grands cours d'eau - DEGIORGI et RAYMOND, 2000), un choix plus ou moins « subjectif » d'un secteur au sein d'une station et permet de prospecter la quasi-totalité de la station. Elle paraît en cela mieux adaptée aux cours d'eau de grande dimension. Cette technique présente de plus l'avantage d'être nettement plus rapide, de nécessiter peu de personnel et donc d'augmenter le nombre de stations prospectées, tout en échantillonnant de façon aléatoire sur des secteurs représentatifs.

Pour la Maronne et la Souvigne, du fait de leurs dimensions, la méthode De Lury (échantillonnage exhaustif à 2 passages) est utilisée. Les stations sont prospectées sur leur surface totale ou sur 50 % de leur surface.

A la fin de chaque pêche, les différents poissons capturés sont triés par espèce. Les poissons sont anesthésiés à l'aide d'une solution d'huile essentielle de clou de girofle (CHANSEAU et al., 2002). Tous les salmonidés (saumons et truites) ainsi que les anguilles sont pesés et mesurés individuellement. En ce qui concerne les autres espèces, seuls les effectifs, tailles dans un échantillon et la biomasse totale sont relevés.

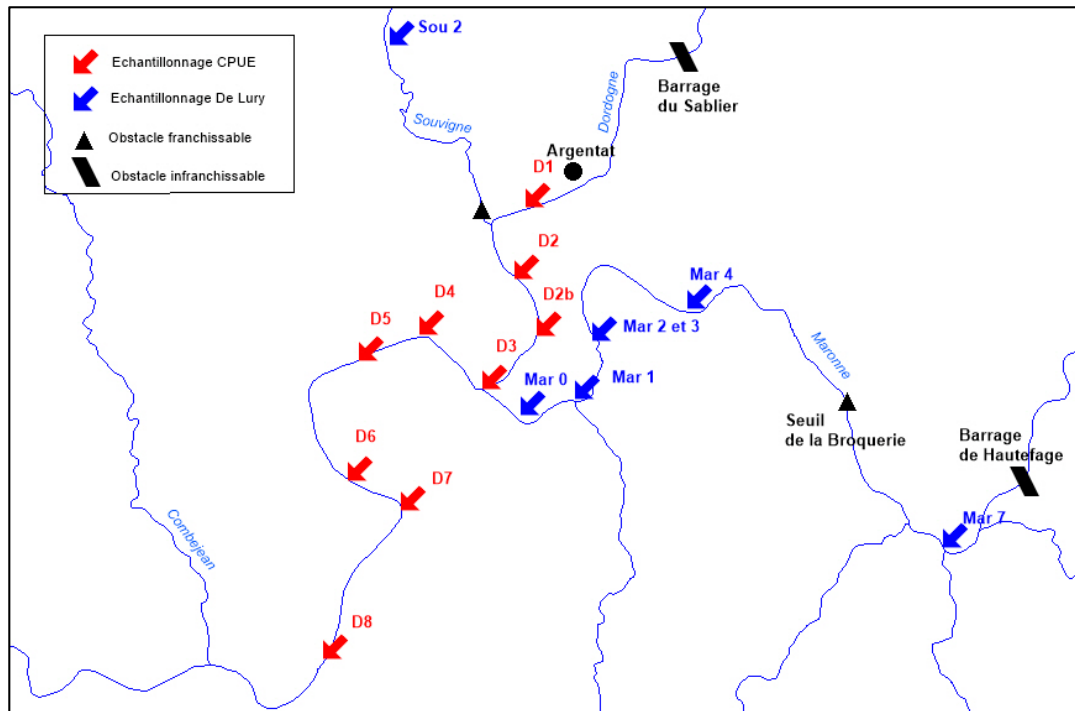


Figure 7 : Localisation des sites prospectés par pêches électriques dans le cadre du suivi du recrutement de la reproduction naturelle.

5.4 Résultats

5.4.1 Dordogne.

Les campagnes d'échantillonnages sont menées selon le même mode opératoire sur 4 sites depuis 2002 : D0, D2, D2b et D8. Cette chronique de données permet une analyse des recrutements sur 13 années. Depuis 2006, elle a été systématisée sur tous les radiers (10 en tout) du linéaire considéré, soit environ 10 km en aval du barrage du Sablier sur la Dordogne. Depuis 2012, le site DTG a été abandonné car ses caractéristiques hydromorphologiques ne correspondent plus à celles d'un habitat typique à salmonidés juvéniles.

Tableau 2 : Chronique de l'effort d'échantillonnage annuel sur la Dordogne (zone non-repeuplée).

CPUE		2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
D0	DTG	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
D1	Pont Argentat	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
D2	Malpas	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
D2b	Europe	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
D3	Maronne		✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
D4	Escourbanier		✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
D5	Monceaux		✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
D6	Chabanals					✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
D7	Clorieux		✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
D8	Saulières	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Tableau 3 : Taille moyenne des salmonidés échantillonnés en 2015 dans la Dordogne en zone non-repeuplée (salmonidés nés en 2015, dits 0+).

Radier	Saumon atlantique		Truite fario	
	Effectifs	Long. Moy.	Effectifs	Long. Moy.
D1 Pont Argentat	-	-	27	82,3
D2 Malpas	1	91	5	94,6
D2b Camping Europe	6	100,3	27	98,9
D3 Confluence Maronne	2	115	27	92,7
D4 Soleil D'oc	5	94,4	61	93,2
D5 Pont de Monceaux	10	101,2	83	94,6
D6 Chabanals	1	105	14	93,9
D7 Clorieux	1	104	40	99,3
D8 Saulières	20	107,1	3	90,3

Le calcul des tailles moyennes en fonction de l'espèce et de la classe d'âge des poissons échantillonnés permet d'avoir une idée assez juste de ce que peuvent être les tailles moyennes pour la population globale dans le milieu, particulièrement lorsque les échantillons sont importants (> 20 individus).

Des saumons ont été capturés en 2015 sur toutes les stations à l'exception d'une, la plus amont, dont les caractéristiques hydromorphologiques sont plus propices à la présence de truites que de saumons. La campagne d'échantillonnage 2015 est donc exceptionnelle : des saumons ont été capturés sur 8 des 9 stations, ce qui n'était jamais arrivé depuis 2002. Cela reflète une bonne colonisation du tronçon par les géniteurs et donc de multiples foyers de reproduction fructueux.

Abondance en salmonidés et facteurs limitants.

Durant leurs premiers stades de vie, les salmonidés sont très vulnérables et doivent faire face à de multiples menaces. Ainsi, leur abondance une année donnée dans la Dordogne est liée à trois types de facteurs : biologique, physique et anthropique.

Facteur biologique : quantité de géniteurs sur frayères et de nourriture disponible ;

Facteur physique : régime thermique et hydraulique, habitat disponible ;

Facteur anthropique : régime d'éclusées (nombre, importance et occurrence).

La quantité de géniteurs sur frayères est évaluée grâce au suivi des migrations réalisé par Migado et affinée, via le suivi de la reproduction naturelle des grands salmonidés réalisé par Ecogea pour Migado. Ce suivi qui dure depuis l'hiver 1999/2000 permet de quantifier les frayères sur le tronçon étudié et de les localiser précisément au travers d'une base de données cartographiques. Toutefois, à moins de surprendre un poisson pendant l'acte (fait rare), il est impossible de distinguer une frayère de saumon de celle d'une truite. La taille du nid peut être un indicateur mais il n'est pas fiable du fait de la présence de truites de taille conséquente dans la rivière. Dans la mesure où les stades précoces de truites et de saumons ont des exigences similaires et sont sensibles aux mêmes facteurs limitants, nous intégrerons donc les deux espèces dans les analyses à venir.

Si le facteur biologique fixe les bases du recrutement possible (car à un nombre de géniteurs donné correspond une quantité d'œufs déposés théorique), les deux autres facteurs sont limitants et peuvent être préjudiciables à la survie des œufs ou des alevins de salmonidés. Par exemple, une crue peut déstructurer ou colmater une frayère, une éclusée importante entraîner l'échouage et la mort d'alevins, etc. Ainsi, l'analyse des résultats des pêches électriques n'a de sens qu'en intégrant ces paramètres. Les facteurs environnementaux (en particulier la température) peuvent influencer sur le caractère précoce ou tardif du frai et de l'émergence. Les préjudices dus aux crues ont un caractère exceptionnel sur une rivière « équipée » comme la Dordogne grâce aux grands barrages qui ont un effet tampon et qui atténuent ou annulent ces phénomènes. De plus, les données acquises ces dix dernières années et leur évolution dans le temps montrent que les régimes thermiques enregistrés à Argentat sont en totale adéquation avec les exigences des salmonidés. Cependant, l'exploitation des barrages est à l'origine de phénomènes récurrents et hautement préjudiciables : les éclusées.

Elles sont quantifiées selon leur amplitude. L'impact sur la population de salmonidés juvéniles est difficile à évaluer si l'on considère seulement l'ampleur du phénomène. Il faut aussi prendre en compte le stade biologique atteint par les salmonidés. Il semblerait en effet que les plus jeunes, aux capacités de nage moins développées, soient les plus sensibles (c'est-à-dire durant la période de mars à juin, selon le régime thermique hivernal et printanier).

Les suivis du recrutement annuel par pêches électriques ne sont vraiment exhaustifs que depuis 2006, c'est-à-dire qu'à partir de cette période, tous les radiers sont pêchés systématiquement sur l'axe Dordogne entre Argentat et Beaulieu. Ces échantillonnages permettent de calculer un niveau annuel d'abondance pour chaque radier prospecté.

Le calcul de ce niveau d'abondance en juvéniles de salmonidés est réalisé selon la formule suivante :

$$\text{Abondance}_{(i)} = (S0_{(i)} + T0_{(i)}) / P_{(i)}$$

S0 : effectif de saumons nés au cours de l'année et échantillonnés sur la station « i » ;

T0 : effectif de truites nées au cours de l'année et échantillonnées sur la station « i » ;

P : nombre de posés d'électrode réalisé sur la station « i »

Pour rappel, ne sont pris en compte que les sites n'ayant pas été repeuplés : pour ceux situés en limite de la zone de repeuplement, les poissons alevinés sont différenciés par marquage et sont donc reconnaissables et exclus des analyses. L'intégration dans cette analyse des données d'abondance issues des stations repeuplées biaiserait l'interprétation des résultats puisque, sur ces dernières, les abondances en salmonidés sont plus directement liées à l'effort et à la qualité du repeuplement qu'à l'expression des facteurs environnementaux décrits plus haut.

Tableau 4 : Indices d'abondance en salmonidés calculés sur les radiers prospectés (2002-2015).

Radiers		2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
DTG	D0	0,21	0,51	0,00	0,04	0,00	0,06	0,00	0,04	0,00	0,17	0,00			
Pont Argentat	D1	0,08			0,10	0,11	0,07	0,00	0,73	0,17	0,68	0,48	1,15	2,56	1,42
Malpas	D2	1,02	0,63	0,14	0,11	0,07	0,04	0,23	0,63	0,13	0,40	0,08	0,19	1,30	0,26
Europe	D2b	0,70	1,48	0,17	0,71	1,22	0,37	1,42	0,88	1,18	2,30	0,15	1,10	2,20	1,65
Maronne	D3		0,51			0,67	0,42	0,43	0,68	0,38	2,56	0,13	0,52	2,33	1,36
Soleil d'Oc	D4		0,76			0,86	0,33	0,78	2,37	2,74	3,17	1,00	2,55	3,60	3,00
Monceaux	D5		0,27			1,75	0,25	0,44	0,85	2,42	3,53	1,30	1,19	1,77	4,65
Chabanals	D6					0,40	0,12	0,79	1,08	0,90	1,48	0,80	1,23	1,65	0,83
Clorieux	D7		0,42			0,65	0,20	0,67	1,46	1,14	2,44	1,08	0,65	1,96	1,82
Saulières	D8	1,53	1,37	0,35	0,68	0,74	0,53	1,11	1,89	1,12	4,29	0,54	0,95	2,11	1,05

Le tableau 4 regroupe les abondances relevées sur chacun des radiers prospectés par la méthode CPUE depuis 2002. Les valeurs correspondent au nombre de salmonidés 0+ capturés par posé d'anode. On notera que les valeurs enregistrées en 2015 sont globalement plus faibles qu'en 2014.

Comparaison interannuelle des abondances

Il apparaît qu'en considérant les radiers individuellement pour leurs caractéristiques intrinsèques ou regroupés en tronçons selon leur positionnement sur l'axe, les tendances observées sont proches, même si il y a des différences de valeurs en lien avec les propriétés des sites considérés.

Le calcul de l'abondance globale sur le linéaire considéré, avec 3 radiers (chronique de 11 ans) ou avec 10 radiers (chronique de 8 ans) confirme également les tendances observées plus haut (figure 7) :

- Période 2002-2003, niveau d'abondance faible ;
- Période 2004-2007 et 2012, niveau d'abondance très faible ;
- Période 2008-2010 et 2013-2015, bon niveau d'abondance ;
- 2011, abondance exceptionnelle supérieure d'un facteur 2 aux précédents meilleurs résultats ;
- 2014, abondance très forte mais conditions d'échantillonnage perturbées par les débits élevés.

La comparaison des abondances calculées avec les 3 radiers historiques avec celles des 6 autres radiers du linéaire montre une évolution similaire des valeurs sur la période. La corrélation entre les deux jeux de données est forte ($R^2=0,83$). Elles évoluent sur la période 2006-2012 de façon linéaire et quasiment identique d'une année à l'autre, selon l'équation $y=1,0308x+0,01362$, avec y = abondance pour 6 radiers et x = abondance pour 3 radiers.

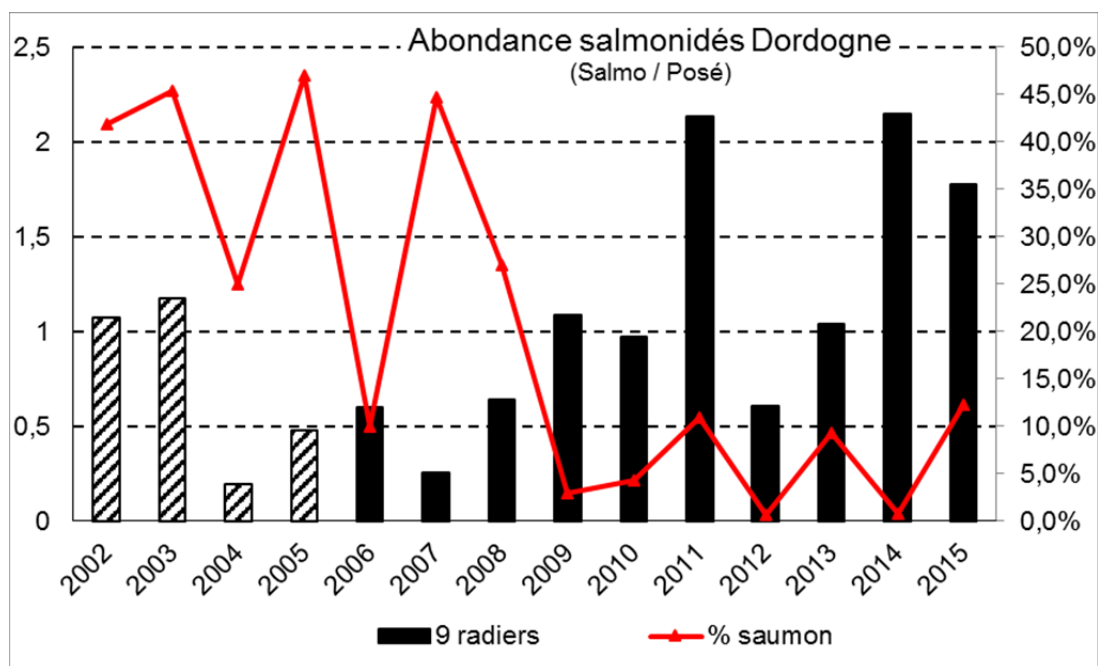


Figure 8 : Chronique d'abondance en salmonidés 0+ sur les radiers « historiques » de 2002 à 2005 (barres hachurées) et sur tous les radiers de 2006 à 2015 (barres pleines).

On remarquera que la proportion de saumons dans l'échantillon est intéressante en 2015, confirmant les observations liées à la colonisation du tronçon.

Abondance en salmonidés en relation avec la reproduction naturelle ou indicateur de recrutement.

La réussite du recrutement des juvéniles de salmonidés ne peut être appréhendée qu'à l'échelle de la rivière ou alors en utilisant une station de référence.

L'échantillonnage par CPUE est aléatoire sur un radier, et chacun d'eux est représentatif de l'habitat caractéristique à salmonidés, cette particularité permettant d'émettre l'hypothèse que chaque radier est une unité d'un plus grand ensemble.

L'ensemble considéré est le tronçon de Dordogne allant du barrage du Sablier à Saulières (D8). Sur ce dernier, plusieurs échantillonnages seront regroupés pour calculer une abondance sur le tronçon qui n'est pas une abondance moyenne, mais une abondance totale. Depuis plusieurs années, les résultats de pêche sur 4 radiers sont utilisés, permettant de créer une chronique de données qui débute en 2002.

Afin d'appréhender le recrutement et l'effet de l'environnement sur celui-ci, on ne peut se contenter de l'analyse d'abondance en salmonidés lors de pêches ponctuelles à l'automne. C'est pourquoi, les données récoltées lors de la campagne annuelle de suivi de la reproduction des grands salmonidés (rapport Ecogea pour Migado, suivi de la reproduction des grands salmonidés) sont utilisées afin de pondérer les abondances calculées. Les frayères étant toutes géo référencées, il est possible d'extraire de la base de données le nombre correspondant à l'activité de fraie sur le tronçon de Dordogne considéré. Cela permet de créer un indicateur permettant de comparer les recrutements annuels des salmonidés sur la base de l'activité de fraie et des abondances en juvéniles automnales sur un tronçon donné. Cet outil est indispensable pour mettre en avant des tendances et chercher les facteurs extérieurs pouvant les expliquer mais son utilité s'arrête là. En effet, ces données récoltées dans le milieu naturel, dans des systèmes vastes et profondément modifiés, ne permettent pas d'estimer quantitativement quelle pourrait être la taille de la population de juvéniles de saumons sur la Dordogne une année donnée.

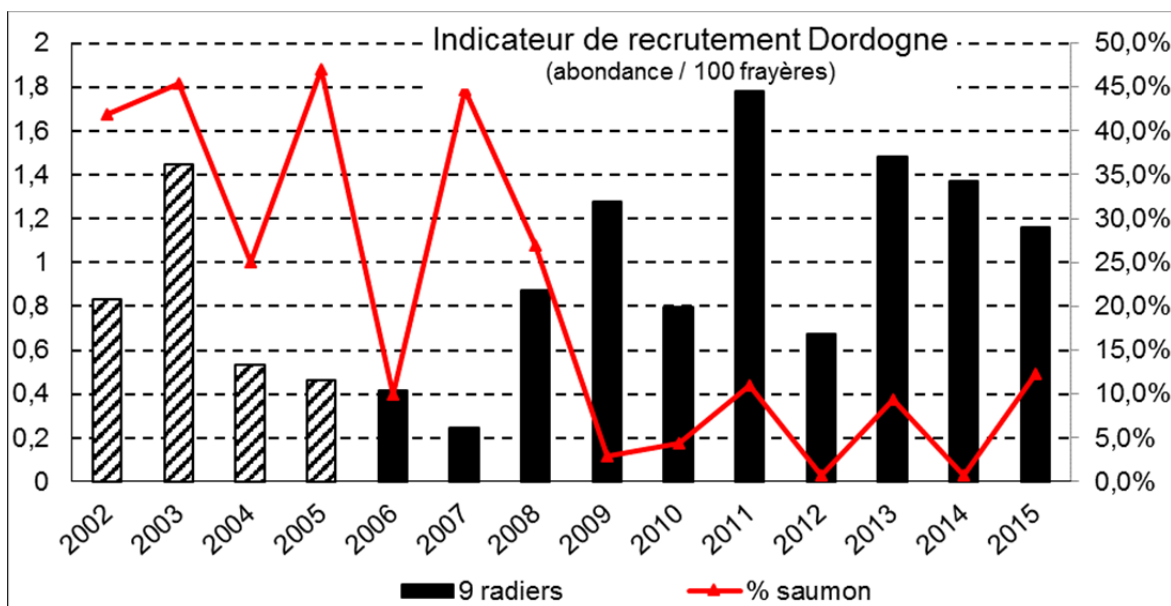


Figure 9 : Indicateur du recrutement (ou abondance relative) en salmonidés pour 100 frayères sur le tronçon « barrage du Sablier-Saulières ».

Afin d'interpréter ces résultats, il convient d'avoir en tête le régime hydraulique de la Dordogne durant les périodes de forte sensibilité des salmonidés.

L'indicateur est considéré comme « bon » lorsqu'il dépasse la valeur 1. Chaque fois qu'il a dépassé cette valeur, on a constaté une absence d'éclusées durant la période printanière. La convention de gestion des débits sur la Dordogne (www.eptb-dordogne.fr), convention qui lie EDF, l'Agence de l'eau, Epidor et l'Etat français définit des directives d'exploitation qui limitent les débits maximum et minimum pouvant être mis en place lors de la réalisation d'éclusées tout en considérant le régime hydraulique naturel de la rivière et les limites techniques de l'outil de production d'électricité. L'objectif est de concilier grande hydroélectricité et habitats fonctionnels. Pour améliorer les conditions de vie des salmonidés, il s'agit surtout de réduire l'amplitude du phénomène d'éclusées durant les périodes à fort enjeu biologique et de maintenir en eau le maximum de surface d'habitats de reproduction et de croissance.

Sur la Dordogne, la mise en place de cette gestion des débits (depuis 2008) a eu un impact positif, puisqu'il a été constaté une diminution de l'ampleur du phénomène d'échouage-piégeage des juvéniles (ECOGEA pour MIGADO puis pour Epidor) et, en parallèle, le recrutement des salmonidés a considérablement augmenté, comme en témoignent les résultats des pêches électriques (2008 à 2010). Les modalités de la convention de gestion étaient évolutives de 2008 à 2012. Mais, en 2011 et 2013, comme cela avait été le cas en 2003, la ressource en eau n'a pas été suffisante pour que l'exploitant réalise des éclusées. Il en a résulté des niveaux très élevés de l'indicateur de recrutement. **Ces résultats confirment qu'un recrutement satisfaisant des salmonidés est étroitement lié à l'absence d'éclusées.**

Cependant, comme en témoignent les résultats de 2012, en dépit d'un nombre d'éclusées très faible, l'impact d'une crue printanière sur le recrutement peut être très négatif. Ce phénomène (naturel) est incontrôlable et incontournable mais heureusement cyclique. Sur un cours d'eau à régime naturel, l'impact négatif d'une crue est compensé par un impact positif sur l'habitat en favorisant le transport de sédiments et l'ameublissement du substrat. Cependant, sur un cours d'eau artificialisé comme la Dordogne, la présence de barrages et de retenues fait que l'habitat n'en a pas vraiment bénéficié.

Il est essentiel pour la pérennité de la population de saumons du bassin de la Dordogne et des autres populations de salmonidés également, d'assurer un niveau de recrutement élevé sur l'axe Dordogne. D'ailleurs, concrètement, de nombreux témoignages de pêcheurs à la ligne confirment une augmentation des quantités de truites et ombres adultes depuis 2010.

Concernant l'année 2015, de même qu'en 2014, il apparaît que l'indicateur est à un bon niveau. Cependant, considérant le nombre élevé de frayères, il semblerait que les conditions aient été moins favorables qu'en 2013 pour le recrutement.

5.4.2 La Maronne.

Les campagnes d'échantillonnages sont menées selon le même mode opératoire (pêche De Lury) depuis 2002 sur la station du Pont de l'Hospital. La station des Bras de l'Hospital (rive droite) a été ajoutée en 2006, suite à des travaux qui ont permis son alimentation en eau, même lors de faibles régimes hydrauliques (retour au débit réservé). La station rive gauche a, quant à elle, été ajoutée en 2007. En 2010, deux stations avaient été suivies dans le tronçon court-circuité suite à l'aménagement de la digue de la Broquerie et à l'augmentation du débit restitué au droit du barrage. En 2015, cinq stations ont été suivies : MAR 0-1-2-4-7 (Figure 7).

Tableau 5 : Chronique de l'effort d'échantillonnage annuel sur la Maronne (Mar1 le site référence).

	De Lury	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Mar 0	Orpailleur										✓	✓	✓	✓	✓
Mar 1	Pont de l'Hospital	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Mar 2	Bras de l'Hospital RD					✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Mar 3	Bras de l'Hospital RG						✓	✓	✓	✓	✓	✓			
Mar 4	Prach										✓	✓	✓	✓	✓
Mar 5	Grafouillères										✓				
Mar 6	Bras Scierie RG									✓	✓				
Mar 7	Pont Broquerie									✓	✓	✓	✓	✓	✓

Caractéristique des salmonidés échantillonnés (truite et saumon).

Les prises de mesures réalisées sur les poissons capturés permettent de calculer la proportion de saumons pour une classe de taille donnée. L'objectif de notre échantillonnage étant de suivre le recrutement annuel, deux catégories seront distinguées : les poissons de l'année (nés au printemps précédant les pêches, dits 0+) et les autres (dits 1+ et+).

Considérant l'ensemble des données biométriques archivées depuis 2002 concernant les saumons sauvages, il apparaît que la majorité des individus capturés sont des juvéniles de l'année (0+) et que la limite de taille entre ces poissons et leurs aînés de 1 an ou plus se situe en dessous de 125 mm ; au-delà, les spécimens considérés ont plus d'un an.

Les tableaux 6 et 7 présentent les effectifs et les tailles moyennes des saumons et des truites issus de reproduction naturelle dans la Maronne capturés sur chaque station.

On peut y voir que peu de saumons ont été capturés comparativement au nombre de truites mais également qu'ils sont présents sur toutes les stations. Petite particularité concernant Mar 7 où la présence de saumons 1+ uniquement atteste d'une reproduction naturelle à proximité du site de pêche.

Tableau 6 : Effectifs et tailles moyennes des saumons atlantiques échantillonnés en 2015 dans la Maronne en zone non-repeuplée

	Saumon atlantique			
	Nés en 2015		Nés avant 2015	
	Effectifs	Long. Moy.	Effectifs	Long. Moy.
Pont de la Broquerie	30	74,9	1	222
Prach	49	88,8	2	160,5
Îlots de l'hospital RD	18	75,7	0	0,0
Pont de l'hospital	186	99,2	22	185,6
Orpailleur	282	96,0	9	177,7

Tableau 7 : Effectifs et tailles moyennes des truites fario échantillonnées en 2015 dans la Maronne en zone non-repeuplée.

	Truite fario			
	Nés en 2015		Nés avant 2015	
	Effectifs	Long. Moy.	Effectifs	Long. Moy.
Pont de la Broquerie	97	69,9	13	182,1
Prach	135	86,8	6	185,3
Îlots de l'hospital RD	280	66,8	14	140,9
Pont de l'hospital	169	88,2	69	195,3
Orpailleur	321	83,9	68	190

Les tailles moyennes des juvéniles nés en 2015 (0+) sont conformes à ce qui peut être constaté à cette période de l'année et à ce qui a été observé sur la Dordogne. Sur la station « Pont de la Broquerie » (Mar 7), où le régime thermique est plus froid, la taille moyenne est inférieure. De même, sur les stations des îlots de l'Hospital où la bathymétrie est plus faible que sur les autres stations, et particulièrement cette année car la prise d'eau du bras a été bouchée partiellement, les tailles moyennes sont donc inférieures. Cet habitat ne présentait pas des conditions de vie optimale : les poissons les moins aguerris y sont donc relégués.

Densité en salmonidés sur l'axe Maronne.

Les densités en salmonidés nés durant l'année en cours (dits 0+) sont estimées grâce à la méthode De Lury. Pour l'année 2015, on peut ainsi appréhender les densités de salmonidés et plus particulièrement de saumon atlantique, ponctuellement, tout au long de l'axe, depuis le barrage infranchissable de HautePAGE jusqu'à la confluence avec la Dordogne. Toutes les stations n'ont pas les mêmes caractéristiques hydromorphologiques, à cause de leur positionnement géographique (figure 7) ou de leurs propriétés :

- Mar 2 et 7 sont des tronçons complexes constitués d'entrelacements de bras. De plus, Mar 7 est situé dans le tronçon court-circuité où le débit est constant et les températures plus fraîches ;
- Mar 1 est un tronçon de type chenal symétrique avec des zones d'expansion de la surface mouillée de petite taille ;
- Mar 0 et 4 sont des tronçons de type chenal asymétrique avec une large zone d'expansion de la surface mouillée où la hauteur d'eau est faible.

A noter que pour Mar 4, la zone de pêche a été limitée à la surface de faible hauteur d'eau (entre 8 et 60 cm) car la hauteur d'eau et les vitesses de courant de la portion restante n'étaient pas praticables et, de plus, faiblement attractives pour les salmonidés juvéniles. Une portion seulement du cours d'eau a donc été prospectée.

A noter 2 : la station Mar 1 est échantillonnée sur toute sa surface depuis 2002.

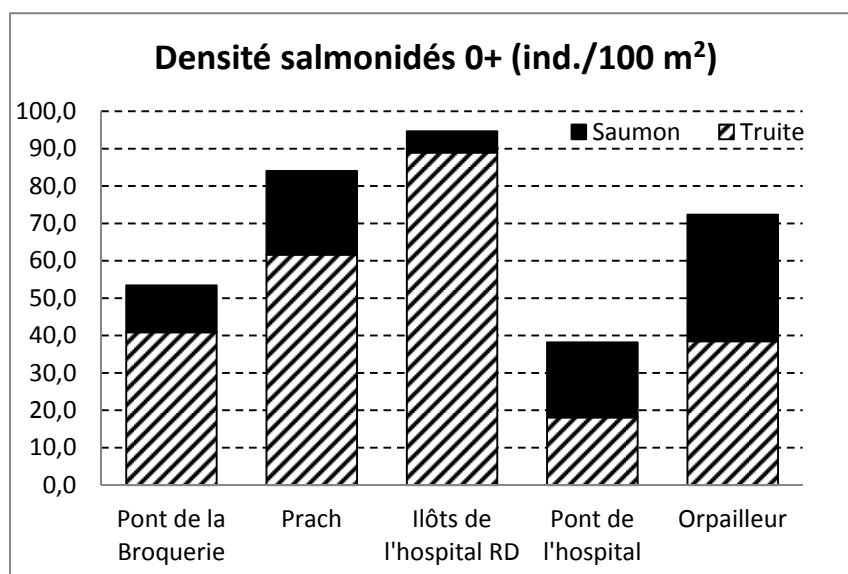


Figure 10 : Histogramme des densités de salmonidés 0+ pour les stations de l'axe Maronne.

Les valeurs de densité observées sur les stations Maronne sont élevées pour la plupart des sites. Dans chaque échantillon, les truites sont majoritaires, ces valeurs de densité sont satisfaisantes pour le renouvellement des cohortes au sein de la population de truites fario. Pour le saumon, la représentation est significative pour chaque site et dénote d'un recrutement satisfaisant au regard du faible nombre de géniteurs ayant colonisé les zones amonts du bassin. De même que pour la Dordogne, la présence de saumons dans toutes les stations est le reflet d'une bonne colonisation de l'axe.

Analyse de la chronique des données de densité.

Deux stations sont suivies depuis plusieurs années : Mar 1 et 2. Mar 1 est la station de référence sur la Maronne depuis 2002. Mar 4 et 7 sont suivies depuis 2011.

Tableau 8 : Chronique des densités de juvéniles relevées sur les stations de pêche de la Maronne.

	De Lury	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Mar 0	Orpailleur										186	21,3	57,3	62,9	72,3
Mar 1	Pont de l'Hospital	29,8	58,5	4,0	16,6	19,3	9,5	14,6	26	15,9	52,7	13,2	38,8	24,4	38,2
Mar 2	Bras de l'Hospital RD					86,4	44,8	66,1	123	54,3	141	48,5	71,3	81,5	94,7
Mar 3	Bras de l'Hospital RG						13,5	24,3	6,3	38,5	21,7	44,4			
Mar 4	Prach										65,3	50,1	63,7	93,0	84
Mar 5	Grafouillères										38,8				
Mar 6	Bras Scierie RG									80,6	44,9				
Mar 7	Pont de la Broquerie									81,6	51,7	18,2	46,4	42,1	53,4

L'année 2011 reste la référence en termes de résultats de densité mais, en 2015, les résultats sont parmi les plus élevés dans la chronique de données. On remarque une augmentation des valeurs de densité relevées sur l'ensemble des stations. On notera également que Mar 1 et Mar 2 évoluent de façon concomitante avec une bonne corrélation ($R^2=0,6$) sur cette période de 8 années. On peut même observer des densités supérieures d'un facteur 4 en moyenne sur Mar 2 par rapport à Mar 1. Ce résultat est logique du fait des faciès des 2 stations et confirme les observations établies précédemment : les habitats sur Mar 2 sont plus favorables à l'accueil des juvéniles de salmonidés que ceux de Mar 1. **Cependant, depuis 2012, la station Mar2 a évolué morphologiquement et l'habitat n'est plus constitué à 100% de zone « radier-rapide » de faible profondeur. L'implantation de ligneux sur des bancs de galet ont conduit à la constitution de chenaux profonds en marge de ces derniers. Les creusements et ravalements effectués lors de la réouverture de ce bras en 2005 ont ainsi évolué et sont à surveiller (prise d'eau, colonisation des ligneux) pour conserver l'optimum d'accueil de ces habitats.**

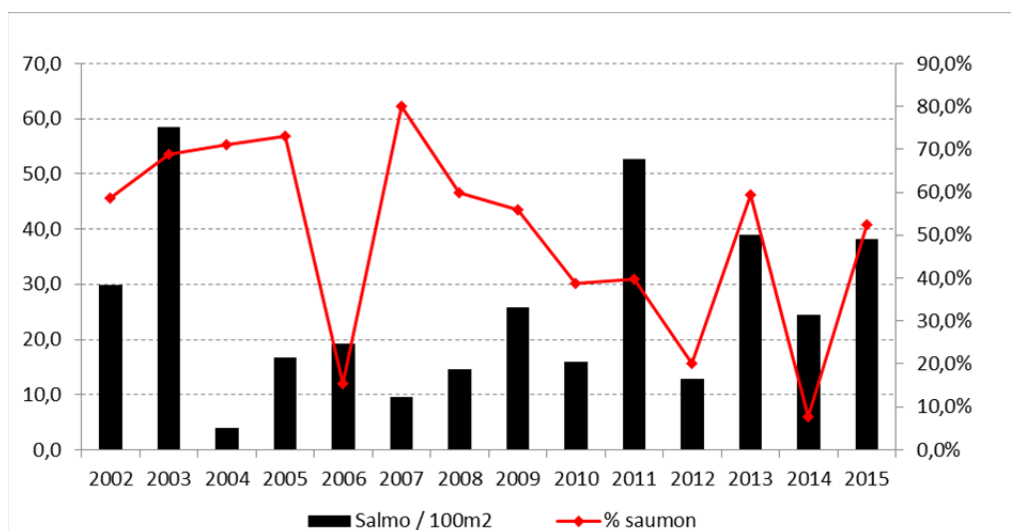


Figure 11 : Histogramme des densités de salmonidés 0+ pour la station du Pont de l'Hospital (Mar1) de 2002 à 2015.

Le suivi historique sur la station référence permet de constater que la densité relevée en 2015 est relativement bonne et parmi les meilleures. La proportion de saumon dans l'échantillon est de 50% environ, malgré un contingent migrant faible.

Abondance en salmonidés en relation avec la reproduction naturelle sur la station Mar 1

L'analyse des données de densité n'est complète qu'en intégrant la quantité de frayères relevées sur l'axe, afin de prendre en compte le facteur « dépose d'œufs » comme il a été fait précédemment pour l'analyse des abondances sur la Dordogne.

La station de référence est située sur le tronçon soumis à éclusées. Les densités de salmonidés juvéniles sont donc liées au nombre de frayères recensées en amont mais aussi aux éclusées réalisées (Suivis échouage piégeage Ecogea pour Migado puis Ecogea pour Epidor).

La figure 12 présente l'évolution du nombre de frayères en amont du pont de l'Hospital et les densités de juvéniles relevées depuis 2002. On remarque que les tendances des deux courbes sont similaires, à l'exception de 6 années 2011 et 2013 puis 2007, 2010 et 2012. Pour les deux premières, on observe qu'en dépit d'un nombre « stable » de frayères, on constate une tendance à l'accroissement des densités de salmonidés. Pour les 3 dernières dates, on observe le phénomène opposé, un nombre de frayères stable accompagné de densités à la baisse. Pour 2015, la situation est un peu différente avec le constat d'une explosion du nombre de frayères comptabilisées, le plus élevé depuis 2002, mais une densité correspondante assez commune, la quatrième plus élevée. Malgré une dépose d'œufs exceptionnelle, le recrutement n'a pas été aussi bon qu'espéré.

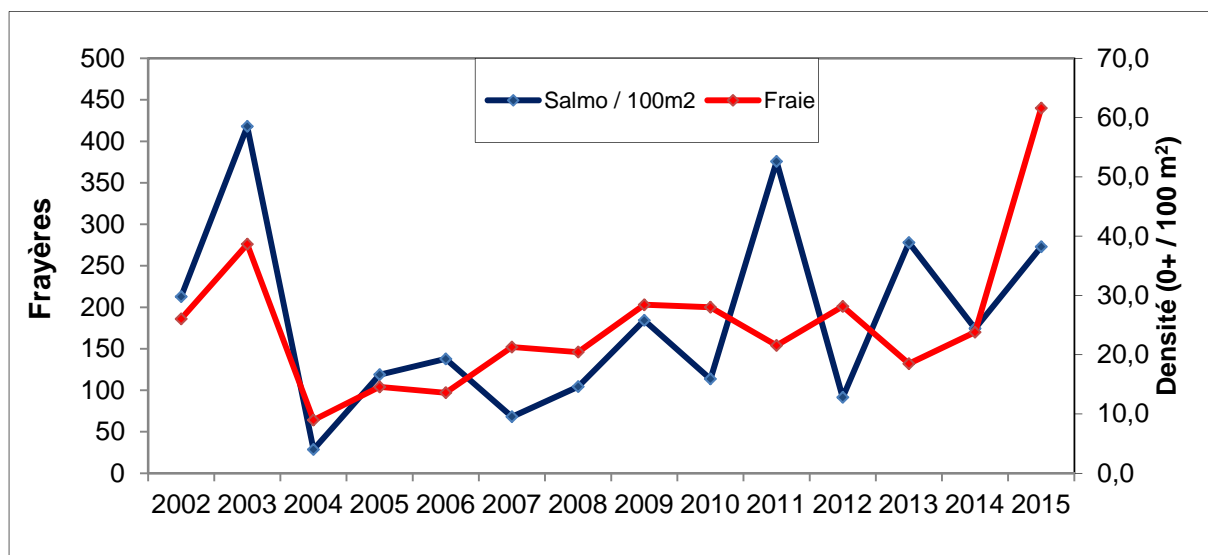


Figure 12: Chronique de l'évolution des densités de salmonidés 0+ et du nombre de frayères au pont de l'Hospital (Mar 1) de 2002 à 2015.

L'accroissement du nombre de frayères comptabilisées dans la Maronne est à mettre en lien principalement avec des travaux de restauration de frayères menés dans le tronçon court-circuité (TCC). Ces aménagements ont été rapidement et largement fréquentés par les salmonidés lors de la reproduction (figure 13).

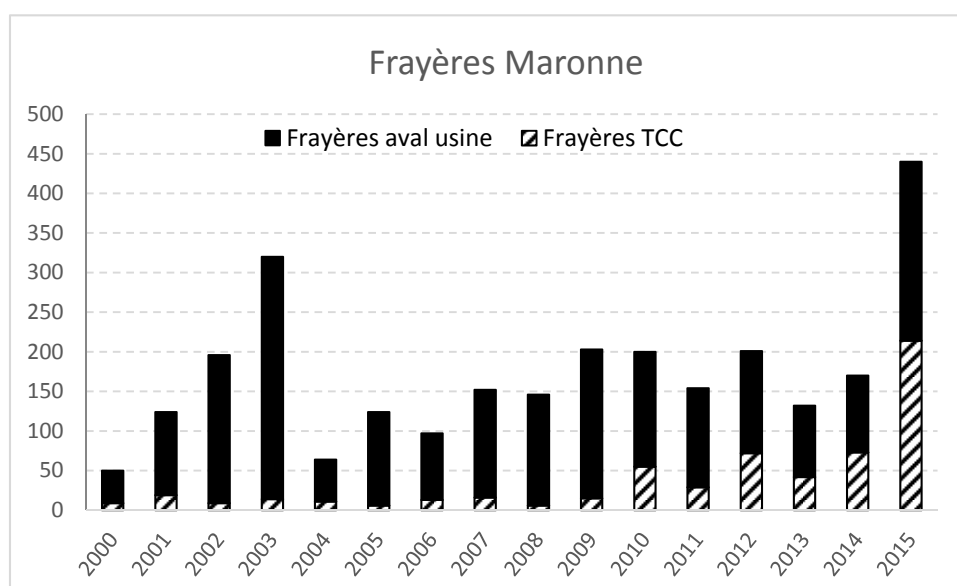


Figure 13: Chronique de l'évolution du nombre de frayères comptabilisées dans la Maronne 2000 à 2015.

Evolution de l'indicateur de recrutement Maronne depuis 2002

Le suivi du recrutement des salmonidés depuis 2002 sur la Maronne permet d'appréhender le résultat de l'incubation, de l'émergence et de la croissance des juvéniles de salmonidés dans la rivière. Ce suivi permet aussi d'évaluer si les facteurs environnementaux ont favorisé ou pénalisé la réalisation des toutes premières phases de vie des salmonidés

(les plus délicates). Mais alors, une analyse interannuelle n'est cohérente qu'à condition de prendre en compte l'activité de fraie préalable aux pêches des années considérées. Ces deux variables sont liées, la première conditionnant le niveau (potentiel ou probable) de la seconde.

De ce fait, la mise en place d'un indicateur (tel que cela est fait pour le traitement des données de pêche sur la Dordogne) est nécessaire. Il permet, en pondérant les densités de salmonidés par le nombre de frayères, de créer une grandeur qui peut être utilisée comme indicateur et donc de faire une analyse interannuelle sur des bases communes.

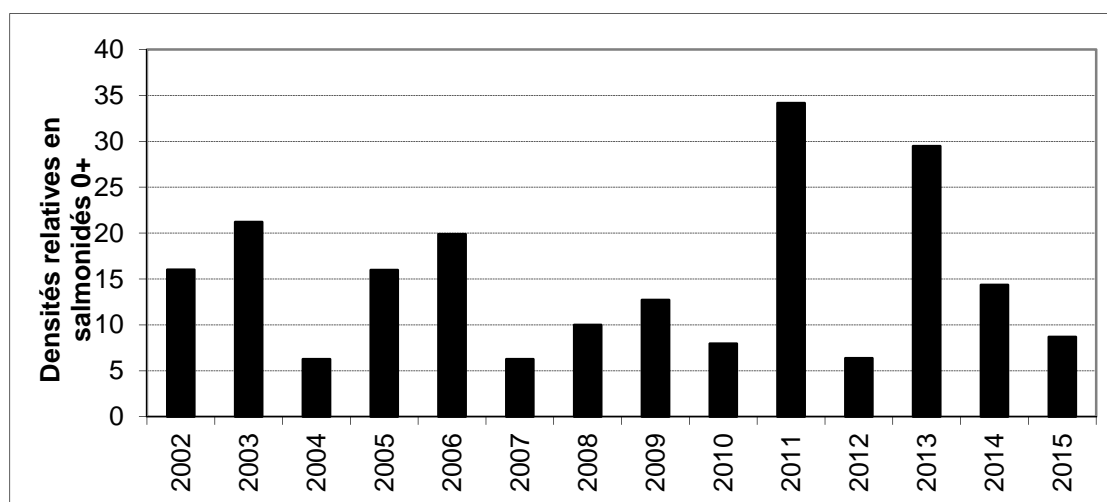


Figure 14 : Indicateur de recrutement des salmonidés (densités truites et saumons) sur la station du pont de l'Hospital pour 100 frayères comptabilisées sur la Maronne (2002 à 2015).

Lorsque l'indicateur est faible, cela signifie que de faibles densités de juvéniles ont été retrouvées lors des pêches de contrôle en dépit d'une activité de fraie importante. Il n'est pas le reflet de la production quantitative de la rivière une année donnée mais celui de sa productivité. Cet indicateur permet donc d'apprécier la qualité du recrutement et de procéder à des comparaisons interannuelles (figure 14). Finalement, cet indicateur permet une évaluation des impacts potentiels de facteurs physiques sur le recrutement. Deux types de facteurs peuvent avoir un impact : les facteurs environnementaux (crue ou étiage sévère) et les facteurs anthropiques (éclusées).

Depuis le début du suivi, deux années semblent sortir du lot concernant les valeurs de densité relative : ce sont 2003 et 2006. Comme sur la Dordogne, 2003 est considérée comme une année de référence sur la Maronne en matière de recrutement. Si 2006 apparaît comme une année de qualité, c'est principalement dû au recensement d'un faible nombre de frayères en relation avec de mauvaises conditions d'observation. Puis, viennent 2002, 2005, 2008 et 2009 et enfin 2004 et 2007. 2010 est en position intermédiaire entre les années moyennes et les mauvaises années. Enfin, 2011 présente une valeur d'indicateur largement au-dessus des autres années. Les densités de salmonidés 0+ constatées sont le résultat d'un nombre de frayères légèrement au-dessus de la moyenne 2002-2010 combiné à des conditions semble-t-il optimales pour l'incubation des œufs et les premières phases de vie des juvéniles. En effet, le régime hydraulique de la Maronne en 2011, comme celui de la Dordogne était atypique par rapport aux 10 précédentes années. On peut donc conclure que 2011 est la nouvelle année de référence car la qualité de recrutement cette année-là était proche de l'optimum de production de la rivière dans son état actuel.

Par contre, en dépit d'une activité de reproduction importante, l'année 2012 figure parmi les plus mauvaises, la situation hydrologique ayant été désastreuse durant la période de forte vulnérabilité des juvéniles de salmonidés. En 2015, la valeur de l'indicateur est relativement basse, considérant le nombre élevé de frayères, il semblerait que les conditions hydrauliques printanières aient été pénalisantes pour le recrutement, notamment la petite crue du mois de mai.

La convention de gestion des débits de la Dordogne s'applique également à la Maronne. Il apparaît que les mesures prises jusqu'alors n'ont pas eu l'effet escompté. Bien qu'il n'y ait quasiment plus de frayères exondées sur cet axe, des mortalités de juvéniles par échouage ou piégeage demeurent et le recrutement en salmonidés, observé lors des pêches, est inférieur à ce que l'on pourrait espérer et surtout très variable d'une année à l'autre. Globalement, **les mesures mises en place dans le cadre de la convention de gestion des débits ne sont pas aussi satisfaisantes pour la Maronne que pour la Dordogne. Pourtant, comme en témoignent les résultats 2011 et 2013, le potentiel de cette rivière en termes de grossissement et de production de juvéniles est très élevé, en dépit d'un milieu profondément modifié et artificialisé.** Alors qu'elle accueille chaque année près de la moitié du frai des grands salmonidés du bassin, la Maronne est loin de prétendre à l'excellence en matière de fonctionnalité biologique. **Les résultats obtenus en 2011 puis en 2013, en l'absence d'éclusées printanières, sont un témoignage du potentiel de ce cours d'eau pour les migrateurs. Il est impératif de mettre tout en œuvre pour que cet axe fonctionne à son plein potentiel aussi souvent que possible.**

5.4.3 La Souvigne

Ce cours d'eau est le deuxième plus important affluent (débit et taille) de la Dordogne dans sa portion amont, après la Maronne. Il n'est pas impacté par la grande hydroélectricité mais quelques barrages perturbent la libre circulation sur l'axe. En 2015, une seule station a été échantillonnée (SOU2), le pont de Chadiot, située en aval d'un seuil difficilement franchissable (digue d'Echaunie) qui a été arasé fin 2013.

Caractéristiques des salmonidés et densités.

Tableau 9 : Taille moyenne des truites fario, des saumons atlantiques et lamproies marines échantillonnés en 2015 dans la Souvigne au pont de Chadiot (SOU2).

	Nés en 2015		Nés avant 2015	
	Effectif	Long moy (mm)	Effectif	Long moy (mm)
Lamproie marine			1	168,0
Saumon atlantique	42	83,5		
Truite fario	93	78,4	20	166,4

Comme en 2014, il semblerait que la Souvigne ait été colonisée par des géniteurs de saumon. Cet axe renferme de nombreux habitats de reproduction et de grossissement malgré des dégradations lourdes de la qualité des radiers à cause de dépôts de sable et de limon dus au piétinement du bétail. En 2015, la densité de saumons et truites de l'année est de 12,9 individus 0+ pour 100 m². C'est inférieur aux résultats antérieurs et cela s'explique par une profonde métamorphose du radier qui était colmaté de limon à plus de 30%, le potentiel exploitable était simplement inférieur. **Il est donc important de protéger la Souvigne qui est également une zone à enjeux pour le recrutement des saumons. Des problèmes de libre circulation ou de piétinement des bovins sont constatés et sont récurrents. Il conviendrait d'en limiter l'impact par la réalisation d'aménagements appropriés.**

DISCUSSION ET CONCLUSION

Cette année encore, le nombre de géniteurs ayant réussi à atteindre les frayères et à se reproduire est insuffisant pour assurer la pérennité de la population sans soutien des effectifs. Les géniteurs migrants étaient majoritairement des PHM, accompagnés de quelques rares castillons, mais la dépose d'œufs reste insuffisante. Ce phénomène est préoccupant, non seulement car la quantité de géniteurs de retour est en-dessous de ce que l'on est en droit d'attendre mais, en plus, un déséquilibre flagrant par rapport aux résultats historiques est constaté. La classe d'âge des castillons est devenue mineure dans le contingent migrant et la « fenêtre » de migration est, elle aussi, réduite. Le problème semble lié à la ressource en eau qui est de plus en plus limitée dès le début de l'été jusqu'à la fin de l'automne. Ce phénomène a pour conséquence de favoriser la dégradation de la qualité d'eau, notamment au niveau de l'estuaire avec le phénomène de bouchon vaseux. Ainsi, la partie basse de la Dordogne est non seulement peu attractive pour les géniteurs mais aussi et surtout peu accueillante. **Enfin, des problèmes subsistent pour accéder aux zones de reproduction et moins de la moitié des saumons qui pénètrent sur l'axe Dordogne parviennent sur l'amont du bassin.**

Les échantillonnages par pêche électrique ont mis en avant pour 2015 des résultats satisfaisants mais mitigés. Il apparaît clairement que, dans des conditions hydrologiques « normales » et en l'absence d'éclusées impactantes ou tout simplement en l'absence d'éclusées, la productivité des zones de reproduction est très satisfaisante compte tenu des conditions actuelles. En effet, la productivité du milieu est tout de même limitée par de graves manques de sédiments adéquats sur certaines portions de cours d'eau en aval des barrages ou à proximité de tronçons recalibrés. Cependant, **il est manifeste que les habitats amont où l'enjeu est le plus fort (Dordogne et Maronne) sont plus productifs depuis 2008 et particulièrement lorsque aucune éclusée n'est réalisée durant la période de vulnérabilité des salmonidés.** Il y a également beaucoup à gagner en préservant les affluents comme la Souvigne et en faisant le nécessaire pour reconquérir les zones amont de la Corrèze, de la Bave et du Mamoul. Concernant la Cère, les pressions sont les mêmes que sur la Dordogne et la Maronne, mais les solutions paraissent plus complexes à trouver.

La qualité des habitats dulçaquicoles pour le saumon est d'une importance capitale pour la réussite du plan de restauration sur la Dordogne. Les habitats doivent être colonisables et de qualité, afin de permettre l'accomplissement naturel du cycle biologique du saumon atlantique. C'est pourquoi, la reconquête d'habitats à haute valeur biologique, en réduisant autant que nécessaire l'impact de l'hydroélectricité sur le milieu ou en restaurant des zones de reproduction et de croissance des juvéniles, est un challenge d'envergure, qui se doit d'être mené à bien pour l'avenir de la population de saumon atlantique et de la rivière Dordogne. Il ne doit pas s'arrêter là et doit se poursuivre à l'aval au niveau des barrages pour assurer une dévalaison rapide et sans mortalité de ces poissons.

BIBLIOGRAPHIE

CHANSEAU M., GAUDARD G., 2003. Repeuplement en saumon atlantique du bassin de la Dordogne. Suivi biologique des zones de grossissement des juvéniles. Synthèse des actions 2002. Rapport MIGADO 16D-03-RT.

CHANSEAU M., GAUDARD G., 2004. Repeuplement en saumon atlantique du bassin de la Dordogne. Suivi des zones de grossissement des juvéniles. Synthèse des actions 2003. Rapport MIGADO 7D-04-RT.

CHANSEAU M., BRAZIER W., GAUDARD G., 2006. Repeuplement en saumon atlantique du bassin de la Dordogne. Suivi des zones de grossissement des juvéniles. Synthèse des actions 2005. Rapport MIGADO 10D-06-RT.

CHANSEAU M., GRACIA S., 2008. Suivi par pêches électriques des populations de juvéniles de saumon atlantique sur le bassin de la Dordogne, année 2007. Rapport MIGADO.

CHANSEAU M., BOSCH S., GALIAY E., OULES G., 2002. L'utilisation de l'huile de clou de girofle comme anesthésique pour les smolts de saumon atlantique (*Salmo salar* L.) et comparaison de ses effets avec ceux du 2-phénoxyéthanol. *Bull. Fr. Pêche Piscic.*, 365/366, p. 579-589.

CHOLLET A., 2001. Conception et élaboration d'outils d'organisation des plans d'alevinage en saumon atlantique sur le bassin de la Dordogne. Mémoire de stage de 2^{ème} année du Diplôme Universitaire Supérieur Ingénierie des Milieux Aquatiques et des Corridors fluviaux. Université de Tours, 57 p. + annexes.

COURRET D., LARINIER P., LASCAUX J.M., CHANSEAU M., LARINIER M., 2006. Etude pour une limitation des effets des éclusées sur la Dordogne en aval du Sablier pour le saumon atlantique. Secteur Argentat – Saulières. Rapport MIGADO 8D-06-RT, GHAAPE RA.06.02, 38 p. + annexes.

COURRET D., LARINIER P., LASCAUX J.M., CHANSEAU M., LARINIER M., à paraître. Etude pour une limitation des effets des éclusées sur la Dordogne en aval du Sablier pour le saumon atlantique. Secteur Saulières - Rodanges.

CUSHMAN R.M., 1985. Review of ecological effects of rapidly varying flows downstream from hydroelectric facilities. *North American Journal of Fisheries Management* 5 : 330-339.

DEGIORGI F., RAYMOND J.C, 2000. Guide Technique. Utilisation de l'ichtyofaune pour la détermination de la qualité globale des écosystèmes d'eau courante. Conseil Supérieur de la Pêche (Délégation Régionale de Lyon) / Agence de l'eau Méditerranée-Corse. 196 p. + annexes.

HELAND M., BEALL E., DUMAS J., 1996a. Programme de réintroduction des espèces migratrices. Etude de la qualité des jeunes saumons de repeuplement. 2^{ème} phase. Comparaison entre alevins produits en conditions naturelles et en conditions de pisciculture. Rapport final. Convention Etat-Région Aquitaine-INRA Station d'Hydrobiologie. Code INRA 1464 A. 35 p.

HELAND M., BEALL E., DUMAS J., 1996b. Programme de réintroduction des espèces migratrices. Etude de la qualité des jeunes saumons de repeuplement. 3^{ème} phase. Mise au point de méthodes de reconditionnement de jeunes saumons d'élevage avant déversement en milieu naturel. Rapport final. Convention Etat-Région Aquitaine-INRA Station d'Hydrobiologie. Code INRA B00019. 54 p.

HEARN W.E., 1987 Interspecific competition and habitat segregation among stream-divelling trout and salmon. Fisheries, 12, 24-31.

LASCAUX J.M., CAZENEUVE L., 2010. Impact du fonctionnement par éclusées du barrage du Sablier sur la Dordogne et de Hautefage sur la Maronne : suivi des échouages piégeage de poissons en 2009. Rapport ECOGEA pour MIGADO 14D-10RT. 32 p+annexes.

LAGARRIGUE T., LASCAUX J.M., CHANSEAU M., 2002. Effets d'un débit minimum de 3 m³/s délivré à l'aval de l'usine de Hautefage sur l'exondation des frayères de grands salmonidés sur la Maronne. Rapport MIGADO/ECOGEA D14-02-RT, 9 p. + annexes.

LASCAUX J.M., LAGARRIGUE T., CHANSEAU M., 2003. Effets d'un débit minimum de 3 m³/s délivré à l'aval de l'usine de Hautefage sur l'exondation des frayères de grands salmonidés sur la Maronne. Rapport MIGADO/ECOGEA.

LASCAUX J.M., CAZENEUVE L., 2000 à 2014 Suivi de la reproduction des grands salmonidés migrateurs sur le bassin de la Dordogne en aval du Sablier. Départements de la Corrèze et du Lot.

LASCAUX J.M., CAZENEUVE L., LAGARRIGUE T. et CHANSEAU M., 2008. Cartographie des zones d'échouage-piégeage de la Maronne en aval de l'usine hydroélectrique de Hautefage et essai d'estimation des mortalités totales d'alevins de salmonidés sur le cours d'eau. 2 p. Rapport MIGADO 20D-08-RT.

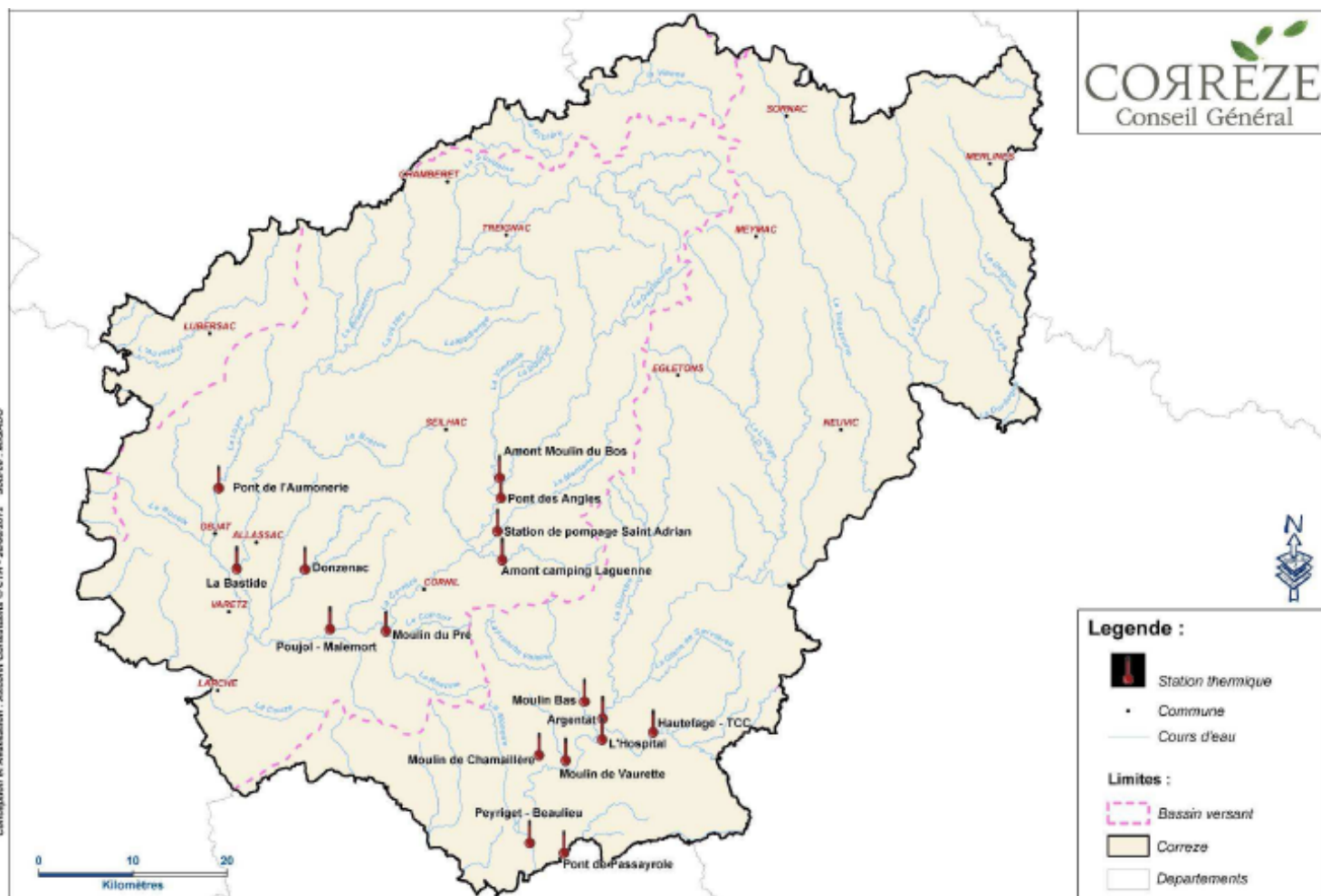
PALLO S., LARINIER M. 2002. Définition d'une stratégie de réouverture de la Dordogne et de ses affluents à la dévalaison des salmonidés grands migrateurs, Simulation des mortalités induites par les aménagements hydroélectriques lors de la migration de dévalaison. Rapport MIGADO D2-02-RT/GHAAPPE. RA.02.01.

VANDEWALLE F., LAGARRIGUE T., LASCAUX J.M., 2004. Cartographie hydromorphologique de la Corrèze. Evaluation de ses potentialités de production en saumon atlantique (*Salmo salar* L.). Années 2003 et 2004. Rapport Ecogea pour MIGADO, 17D-04-RT, 45 p. + annexes.

VANDEWALLE F., MENNESSIER J.M., CAZENEUVE L. et LASCAUX J.M. 2009. Suivi de la reproduction naturelle des grands migrateurs sur le bassin de la Dordogne en aval du barrage du Sablier (département de la Corrèze et de Lot) – Automne Hiver 2008/2009. Bilan de l'efficacité du relèvement du débit plancher de la Dordogne (30 m³/s soit 30 % du module du cours d'eau) sur la préservation des frayères de grands salmonidés de l'exondation. 26 p. + annexes cartographiques. (RAPPORT MIGADO 4D-09RT).

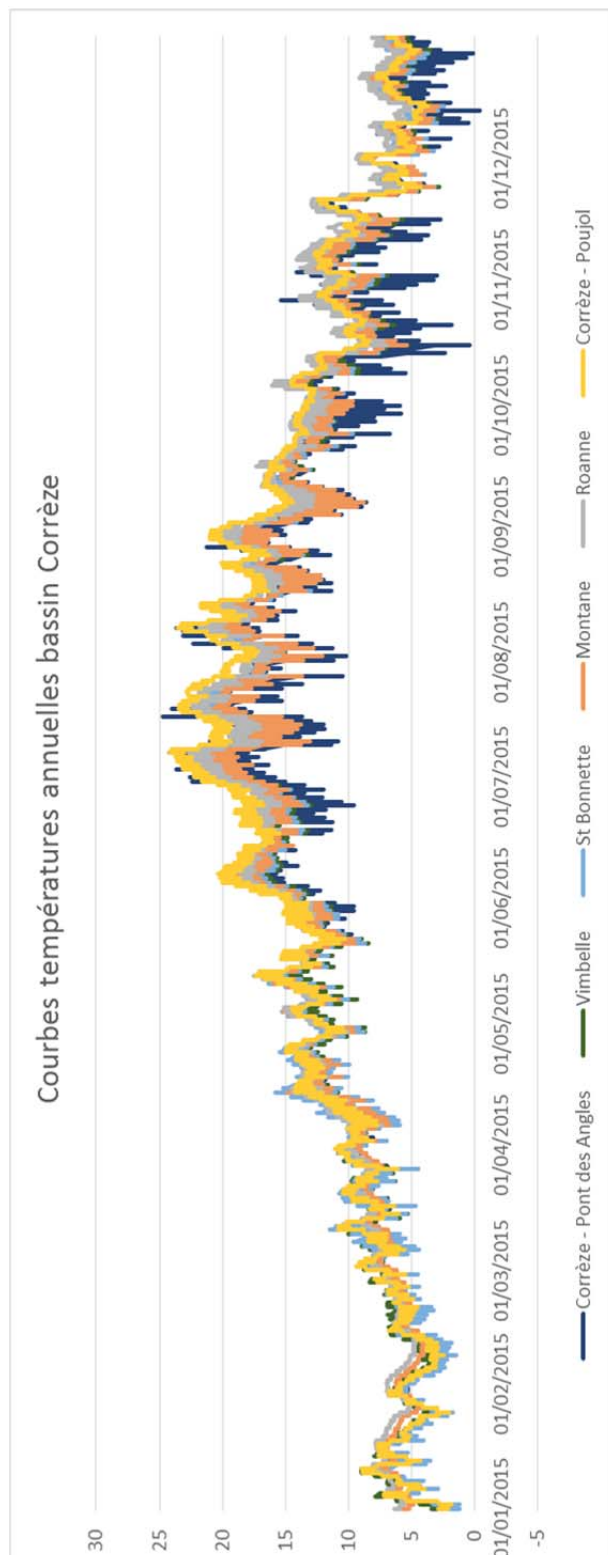
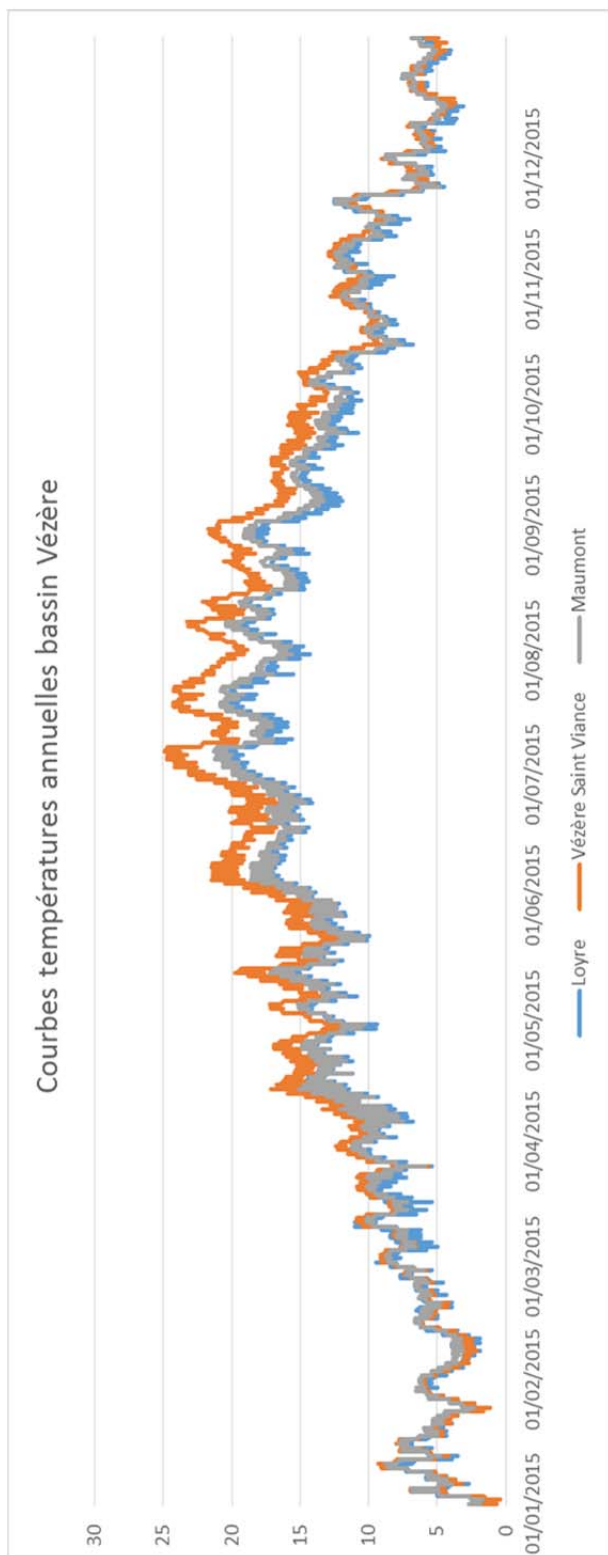
ANNEXES

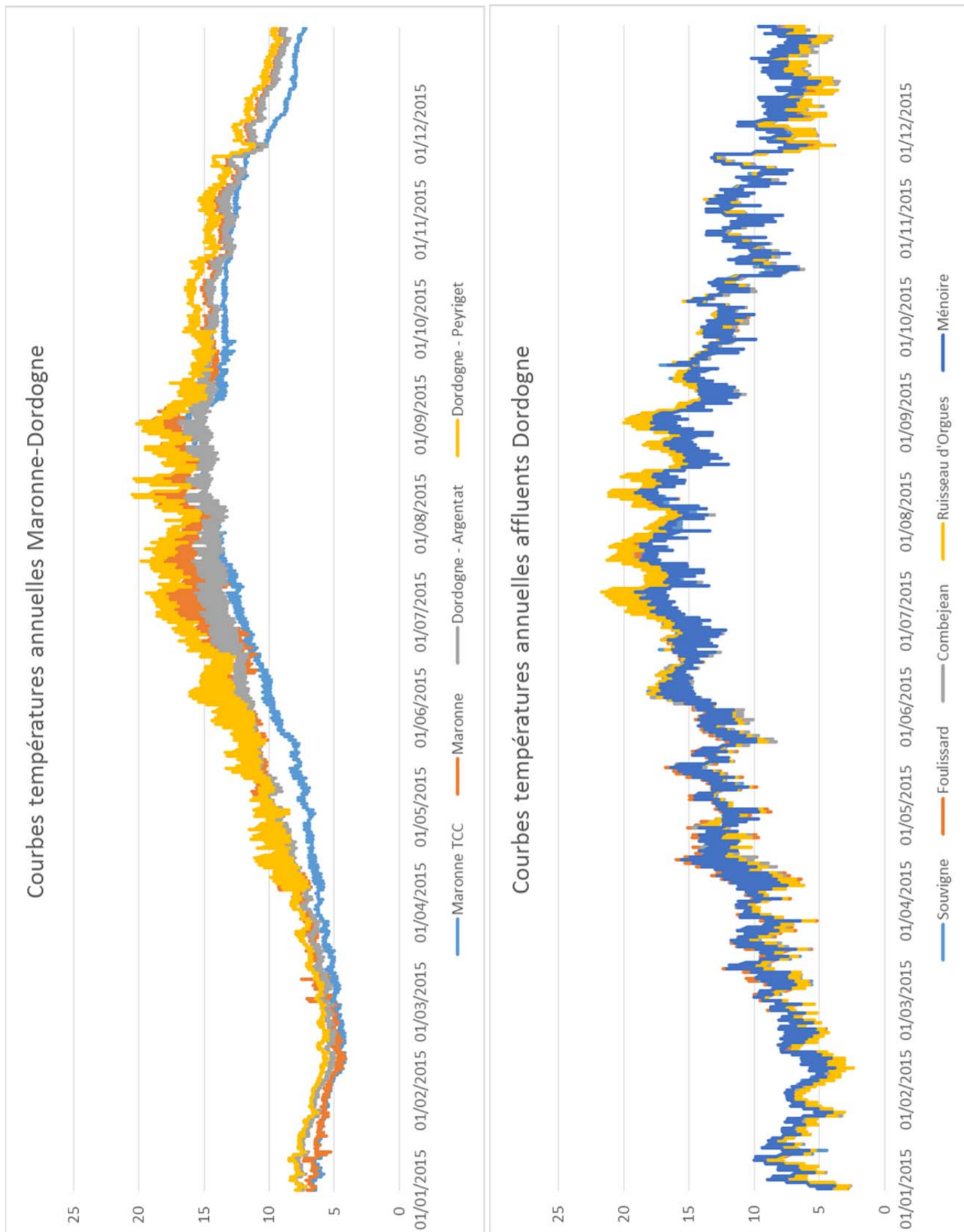
Annexe 1 : Localisation des stations d'enregistrement de la température des cours d'eau classés axe bleu.



Conception et Réalisation : AssezY Conseils/AssezY © CTN - 20/06/2012 Source : MIGADO

Annexe 2 : Courbes de températures.





Annexe 3 : Résultats bruts de pêche électrique De Lury

Date	Rivière	Localisation		Pêche d'inventaire		Effort de pêche		ANG	CHA	CHA	CHE	CHE	GOU	GOU	LOF	LOF	LPM	LPM	LPP	LPP			
		Station	X	Y	Mode	Matériel	type														Prospection	Anode	Passage
17/08/2015	Souvigne	Pont de Chadiot	556790	2010472	électricité	Héron	A pied	De Lury	2	1	55	228	329	38	21	31	166	284	429	1	11	11	242
31/08/2015	Maronne	Pont de l'hospital	568609	2077984	électricité	Héron	A pied	De Lury	3	1	43	260	1330		1	19	11	87					
31/08/2015	Maronne	ORPAILLEUR	567842	2077999	électricité	Héron	A pied	De Lury	3	1	55	307	1515		18	530	53	400					
01/09/2015	Maronne	liôts de l'hospital RD	568934	2088438	électricité	Héron	A pied	De Lury	1	1	35	6	24		1	1							
01/09/2015	Maronne	PONT BROQUERIE	571535	2007836	électricité	Héron	A pied	De Lury	2	1	30	14	68										
01/09/2015	Maronne	SAULE PRACH	569988	2008962	électricité	Héron	A pied	De Lury	1	1	25	24	115		8	47							
17/08/2015	Souvigne	Pont de Chadiot			électricité	Héron	A pied	De Lury	2	2	28	162	97	15	3	20	65	164	198				100
31/08/2015	Maronne	Pont de l'hospital			électricité	Héron	A pied	De Lury	3	2	32	240	1170		38	8	48						
31/08/2015	Maronne	ORPAILLEUR			électricité	Héron	A pied	De Lury	3	2	50	225	960		28	197							
01/09/2015	Maronne	liôts de l'hospital RD			électricité	Héron	A pied	De Lury	1	2	25	13	72		1	5							2
01/09/2015	Maronne	PONT BROQUERIE			électricité	Héron	A pied	De Lury	2	2	15	10	59										
01/09/2015	Maronne	SAULE PRACH			électricité	Héron	A pied	De Lury	1	2	20	8	38		3	21							

Date	Rivière	Localisation		Pêche d'inventaire		Effort de pêche		PER	PFL	PFL	SAT	SAT	TRF	TRF	VAI	VAI	VAN	VAN	LPP	LPP				
		Station	X	Y	Mode	Matériel	type														Prospection	Anode	Passage	Durée (min)
17/08/2015	Souvigne	Pont de Chadiot	556790	2010472	électricité	Héron	A pied	De Lury	2	1	55	46	259		36	271	100	1352	264	225			1523	3305
31/08/2015	Maronne	Pont de l'hospital	568609	2077984	électricité	Héron	A pied	De Lury	3	1	43	123	2324	158	5198	139	200						1018	9158
31/08/2015	Maronne	ORPAILLEUR	567842	2077999	électricité	Héron	A pied	De Lury	3	1	55	198	2134	279	5130	141	232	1	197				1572	10138
01/09/2015	Maronne	liôts de l'hospital RD	568934	2088438	électricité	Héron	A pied	De Lury	1	1	35	13	51	255	1155	35	56						573	1287
01/09/2015	Maronne	PONT BROQUERIE	571535	2007836	électricité	Héron	A pied	De Lury	2	1	30	1	68	23	213	88	982						231	1331
01/09/2015	Maronne	SAULE PRACH	569988	2008962	électricité	Héron	A pied	De Lury	1	1	25	1	254		39	316	112	1074	12	22			363	1828
17/08/2015	Souvigne	Pont de Chadiot			électricité	Héron	A pied	De Lury	2	2	28	42	247		6	28	13	212	81	78			377	863
31/08/2015	Maronne	Pont de l'hospital			électricité	Héron	A pied	De Lury	3	2	32	85	1196	80	2592	81	135						623	5179
31/08/2015	Maronne	ORPAILLEUR			électricité	Héron	A pied	De Lury	3	2	50	93	990	110	2501	44	78						665	4726
01/09/2015	Maronne	liôts de l'hospital RD			électricité	Héron	A pied	De Lury	1	2	25	5	19	39	161	12	18						121	277
01/09/2015	Maronne	PONT BROQUERIE			électricité	Héron	A pied	De Lury	2	2	15	7	47	8	35	22	320						81	461
01/09/2015	Maronne	SAULE PRACH			électricité	Héron	A pied	De Lury	1	2	20	12	120	29	278	3	5						103	462

Annexe 4 : résultats bruts de pêche électrique CPUE

Date	Rivière	Station	Localisation		X	Y	Mode	Pêche d'inventaire		Prospection	Effort de pêche		ANG	CHA	CHA	GOU	GOU	LOF	LOF	OBR	OBR	SAT	SAT	TRF	TRF	VAI	VAI	Total Biomasse	Total Effectif				
			matériel	type				Anode	Durée (min)		Effectif	Biomasse																		Effectif	Biomasse	Effectif	Biomasse
24/08/2015	Dordogne	Astillac			560916,36	193807,06	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	02:41		5	12			15	53			24	279			3	4	348	47				
24/08/2015	Dordogne	Camping Beaulieu			560678	198274	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	04:22	43	102		5	96	13	46			66	946			54	84	181	1274				
25/08/2015	Dordogne	Camping EUROPE			568246	2008525	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	03:34	27	106		4	100	8	63			8	219			22	50	104	1181				
25/08/2015	Dordogne	CHABANVAL			566456	2007073	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	03:20	1	53		2	25	28	109			7	1	8			13	34	91	820			
25/08/2015	Dordogne	CLOREUX			566903	2006760	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	04:14	3	28	108	3	45	26	121			1	13			48	142	156	1230				
25/08/2015	Dordogne	Confluence maronne			567804	2008111	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	02:54	21	117		4	18	4	18			6	3	116			3	4	808				
25/08/2015	Dordogne	MAILPAS			568063	2009190	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	03:19	57	206		20	3	102	6	103			10	99			32	73	179	1255			
25/08/2015	Dordogne	MONCEAU			566385	2008389	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	04:00	23	75		6	60	10	85			6	10	85			32	73	179	1255			
25/08/2015	Dordogne	Soleil d'OC			567114	2008600	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	04:05	30	138		2	38	26	103			5	38			24	41	149	888				
26/08/2015	Dordogne	Port de VAURS			565271	2005140	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	02:29	12	34		3	75	22	76			1	13			9	30	69	869				
26/08/2015	Dordogne	RECOUDIER			563598	2005200	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	02:36	10	35		1	20	41	120			8	71			13	113	137	778				
26/08/2015	Dordogne	Saulières			566036	2005210	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	04:01	26	70		5	88	16	81			3	35			21	288	7	279	13	34	91	875
26/08/2015	Dordogne	VAURETTE			564819	2005240	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	04:01	6	25		13	272	45	222			3	30			4	192	21	50	149	1653		
26/08/2015	Dordogne	Chamalères			565033	2005197	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	04:18	11	73		5	76	27	110			21	200			34	305	32	415	41	100	171	1279
27/08/2015	Dordogne	Chambon			562465	2004778	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	03:11	9	37		5	8	4	25			47	87			19	207	20	60	144	1106		
27/08/2015	Dordogne	Feneyrol			562991	2005266	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	03:50	5	23		21	275	16	47			3	39			6	90	73	165	196	1369		
27/08/2015	Dordogne	Moulinot			561184	2004323	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	03:42	2	3		7	105	13	31			1	8			15	14	96	1	3	116	956	
27/08/2015	Dordogne	Peuyget			561755	2000715	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	03:21	23	79		3	7	22	68			3	23			10	81	15	40	127	1356		
27/08/2015	Dordogne	Valleyran			561765	2000722	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	03:15	15	56		3	42	29	99			3	109			6	43	27	58	190	1802		
27/08/2015	Dordogne	VIEUX MOULIN			561464	2003413	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	03:15	3	8		6	122	30	107			1	138			2	11	1	1	181	2134		
28/08/2015	Dordogne	MILLAGUES			561392	1996528	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	03:20	36	66		1	39	14	56			1	7			5	127	25	40	125	957		
28/08/2015	Dordogne	Pont d'ARGENTAT			568804	2010178	électricité	Héron	à pied	CPUE	1	03:40	35	178		1	39	2	9			9	34			831	2	6	74	1063			

Les données figurant dans ce document ne pourront être exploitées de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de MI.GA.DO. et de ses partenaires financiers.